

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2014



Bbox Sensation fibre

25 €99 /mois **2 MOIS OFFERTS**

Internet Très Haut Débit
jusqu'à 400 Mb/s



Bouygues



28 août 2014
32 Hoche - Paris



CONSTRUIRE L'AVENIR, C'EST NOTRE PLUS BELLE AVENTURE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2014

Rectificatif au document publié le 28 août 2014 : de légères modifications ont été apportées dans les paragraphes relatifs à Alstom (pages 35 et 36)

BOUYGUES

Société anonyme au capital de 335 613 887 €

Siège social : 32, avenue Hoche -75008 PARIS

572 015 246 RCS PARIS – APE : 7010Z

SOMMAIRE

Conseil d'administration.....	1
Rapport semestriel d'activité.....	2
Comptes semestriels consolidés condensés.....	40
Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel.....	70
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.....	71

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis le 20 mai 2014, le conseil d'administration comprend deux administrateurs représentant les salariés. Il s'agit de Raphaëlle Deflesselle et de Michel Bardou, tous deux désignés pour une durée de deux ans par le comité de groupe. Cette désignation fait suite à la modification des statuts décidée par l'assemblée générale du 24 avril 2014, en application de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013.

COMPOSITION DU CONSEIL

Président-directeur général

Martin Bouygues

Administrateur et directeur général délégué

Olivier Bouygues

Directeur général délégué et représentant permanent de SCDM, administrateur

Administrateurs

Michel Bardou

Représentant des salariés

François Bertière

Président-directeur général de Bouygues Immobilier

Madame Francis Bouygues

Jean-Paul Chifflet

Directeur général de Crédit Agricole SA

Georges Chodron de Courcel

Ancien directeur général délégué de BNP Paribas

Raphaëlle Deflesselle

Représentante des salariés

Yves Gabriel

Président-directeur général de Bouygues Construction

Anne-Marie Idrac

Ancienne présidente de la SNCF

Patrick Kron

Président-directeur général d'Alstom

Hervé Le Bouc

Président-directeur général de Colas

Helman le Pas de Sécheval

Secrétaire général de Veolia

Colette Lewiner

Conseillère du président de Capgemini

Sandra Nombret

Représentante des salariés actionnaires

Nonce Paolini

Président-directeur général de TF1

Jean Peyrelevalde

Associé-gérant d'Aforge Degroof Finance

François-Henri Pinault

Président-directeur général de Kering

Rose-Marie Van Lerberghe

Présidente du conseil d'administration de l'Institut Pasteur

Michèle Vilain

Représentante des salariés actionnaires

COMITÉS DU CONSEIL

Comité des comptes

Helman le Pas de Sécheval (président)

Georges Chodron de Courcel

Anne-Marie Idrac

Michèle Vilain

Comité des rémunérations

Colette Lewiner (présidente)

Helman le Pas de Sécheval

François-Henri Pinault

Comité de sélection des administrateurs

Jean Peyrelevalde (président)

Jean-Paul Chifflet

Georges Chodron de Courcel

François-Henri Pinault

Comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat

Anne-Marie Idrac (présidente)

Sandra Nombret

Rose-Marie Van Lerberghe

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Pour rappel, comme annoncé, les résultats 2013 publiés ont été retraités des impacts liés à l'application de la norme IFRS 11.

Chiffres clés

(millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2013 retraité	1 ^{er} semestre 2014	Variation
Chiffre d'affaires	15 094	15 182	+1%
Résultat opérationnel courant	347	134	-213 M€
Résultat opérationnel	347	523 ⁽¹⁾	+176 M€
Résultat net part du Groupe	188	410 ⁽²⁾	+222 M€
Cash-flow libre ⁽³⁾	155 ⁽⁴⁾	230	+75 M€
Endettement net ⁽⁵⁾	5 757	5 174	-583 M€

¹ Dont 81 millions d'euros de résultats non courants liés à Bouygues Telecom et 308 millions d'euros de plus-value de cession (31%) d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle (49%)

² Dont 240 millions d'euros de plus-value nette de cession de la participation de Colas dans Cofiroute

³ Avant variation du Besoin en Fonds de Roulement

⁴ Hors capitalisation des frais financiers des fréquences 4G pour 21 millions d'euros

⁵ Au 30 juin

Commentant les résultats du premier semestre 2014, Martin Bouygues, Président-directeur général du groupe Bouygues, a déclaré : « Bien que les performances opérationnelles reflètent un environnement économique et concurrentiel plus difficile en France, je considère que Bouygues s'est renforcé depuis le début de l'année : les activités de construction accélèrent leur développement à l'international, Bouygues Telecom déploie avec succès sa stratégie offensive et Alstom offrira, à l'issue de l'opération avec General Electric, des perspectives de croissance et de revalorisation. De plus, le Groupe a démontré une nouvelle fois ce semestre sa capacité à assurer sa solidité financière. »

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Bouygues s'établit à 15,2 milliards d'euros au premier semestre 2014, en hausse de 1% sur un an. La croissance du chiffre d'affaires à l'international (5,0 milliards d'euros, +8% par rapport au premier semestre 2013) compense la baisse d'activité en France (10,2 milliards d'euros, -3% par rapport au premier semestre 2013).

Le résultat opérationnel courant ressort à 134 millions d'euros (-213 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013) et reflète principalement la baisse de profitabilité attendue chez Bouygues Telecom. Le résultat opérationnel s'élève à 523 millions d'euros (+176 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013). Il prend en compte la plus-value de cession du contrôle d'Eurosport International et bénéficie de produits non courants chez Bouygues Telecom. Le résultat net part du Groupe s'élève à 410 millions d'euros (+222 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013) après prise en compte de 240 millions d'euros de plus-value nette de cession de la participation de Colas dans Cofiroute au premier trimestre 2014.

Alors que les conditions d'exploitation ont été plus difficiles au premier semestre, le Groupe a su trouver les ressources nécessaires pour faire face à la baisse de sa profitabilité.

Activités de construction¹

Le carnet de commandes des **activités de construction** atteint un niveau élevé de 28,0 milliards d'euros à fin juin 2014, en croissance de 3% sur un an. Le marché français a été plus difficile au premier semestre 2014 avec un ralentissement des commandes publiques à la suite des élections municipales, en particulier dans la Route, la raréfaction des très grandes affaires et un attentisme renforcé sur le marché du Logement. En revanche, l'activité commerciale est restée dynamique à l'international. La moitié du carnet de commandes de Bouygues Construction et Colas est à réaliser à l'international (12,9 milliards d'euros à fin juin 2014, en progression de 15% sur un an).

Les prises de commandes de **Bouygues Construction** s'élèvent à 5,2 milliards d'euros au premier semestre 2014, en croissance de 2% sur un an. À 17,5 milliards d'euros à fin juin 2014, le carnet de commandes est en croissance de 4% par rapport à fin juin 2013 et offre une forte visibilité sur l'activité future.

Les réservations du premier semestre 2014 chez **Bouygues Immobilier** ressortent à 737 millions d'euros, en baisse de 23% sur un an. Toutefois, cette évolution n'est pas représentative de celle anticipée pour l'année, plusieurs projets d'Immobilier d'entreprise et des ventes de logements en bloc significatives étant attendus au deuxième semestre 2014. À fin juin 2014, le carnet de commandes s'établit à 2,2 milliards d'euros.

Le carnet de commandes de **Colas** est en croissance de 9% sur un an et s'élève à 8,2 milliards d'euros à fin juin 2014 (4,7 milliards d'euros à l'international et outre-mer, +30% sur un an et 3,5 milliards d'euros en métropole, -11% sur un an). La part du carnet à réaliser au-delà de 2014 est en croissance de 35% et traduit un allongement du carnet alors que celle à réaliser en 2014 est en baisse de 5% sur un an.

Le chiffre d'affaires des **activités de construction** est en croissance de 2% à 11,9 milliards d'euros. Il est porté par la dynamique de l'international (4,8 milliards d'euros, +9% sur un an) qui compense une moindre activité en France (7,0 milliards d'euros, -2% sur un an). Le résultat opérationnel courant ressort à 137 millions d'euros, en baisse de 64 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013. Cette évolution s'explique principalement par le démarrage de plusieurs grands chantiers chez Bouygues Construction, un marché routier plus difficile en France et une augmentation de la perte courante enregistrée par l'activité de vente de produits raffinés chez Colas.

TF1²

La part d'audience des quatre chaînes en clair du groupe **TF1** est stable au premier semestre 2014 à 28,9%³. La chaîne TF1 enregistre une progression sensible de ses audiences au deuxième trimestre 2014 (+0,8 point par rapport au deuxième trimestre 2013), grâce à la Coupe du Monde de la FIFA 2014.

Le chiffre d'affaires de TF1 ressort à 1,2 milliard d'euros (-2% par rapport au premier semestre 2013). Le résultat opérationnel courant est de 50 millions d'euros au premier semestre 2014. La baisse de 21 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013 reflète le coût de la Coupe du Monde de la FIFA 2014 partiellement compensé par les économies du plan de transformation. Le résultat opérationnel inclut 323 millions d'euros de plus-value de cession (31%) d'Eurosport International et de

¹ Activités de construction : Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas

² Au niveau de groupe Bouygues, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel d'Eurosport International sont restés intégrés aux résultats de TF1 jusqu'à la cession de 31 % additionnels d'Eurosport International à Discovery Communications le 30 mai 2014

³ Individus âgés de 4 ans et plus. Source : Médiamétrie

réévaluation de la participation résiduelle (49%). Il s'élève ainsi à 373 millions d'euros au premier semestre 2014 (+302 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013).

Bouygues Telecom

Dans la perspective de la croissance exponentielle des usages numériques, **Bouygues Telecom** met en œuvre une stratégie offensive visant à :

- créer de la valeur en dynamisant les usages data Mobile ;
- poursuivre la croissance dans le Fixe en rendant les services et le Très Haut Débit accessibles au plus grand nombre ;
- accélérer la transformation de l'entreprise tout en réaffirmant son positionnement.

Cette stratégie se reflète dans les performances commerciales du semestre.

Le parc clients Forfait progresse ainsi de 74 000 clients au premier semestre 2014 et s'établit à 9 984 000 clients à fin juin 2014. Plus de 70% des clients Forfait grand public ont fait le choix d'une offre à valeur¹ et 16% des clients Mobile sont utilisateurs 4G² (contre 9% à fin décembre 2013), soit 1,8 million de clients.

Pour le troisième trimestre consécutif, Bouygues Telecom est numéro un de la croissance nette³ sur le marché du Haut Débit Fixe⁴ avec 102 000 nouveaux clients acquis au deuxième trimestre 2014 pour un parc total de 2 215 000 clients à fin juin 2014.

Comme attendu, les résultats financiers du semestre sont affectés par la poursuite du *repricing* du parc de clients Mobile. Le chiffre d'affaires s'établit à 2,2 milliards d'euros et le chiffre d'affaires réseau à 1,9 milliard d'euros (respectivement -5% et -8% par rapport au premier semestre 2013). L'EBITDA ressort à 332 millions d'euros (-137 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013). Le résultat opérationnel courant est de -41 millions d'euros et le résultat opérationnel de 44 millions d'euros après prise en compte de 85 millions d'euros de produits non courants⁵ liés notamment au règlement de litiges compensant les coûts du plan d'adaptation. Le solde « EBITDA – Investissements » est positif au deuxième trimestre 2014 : +12 millions d'euros contre -17 millions au premier trimestre 2014.

Alstom

Comme annoncé le 18 juillet 2014, la contribution d'Alstom au résultat net de Bouygues est désormais comptabilisée uniquement aux premier et troisième trimestres de l'exercice. Bouygues n'a donc pas enregistré de contribution d'Alstom au titre du deuxième trimestre 2014 contre une contribution de 59 millions d'euros au deuxième trimestre 2013.

¹ Offre avec usage data supérieur ou égal à 500 Mo par mois

² Clients ayant utilisé le réseau 4G au cours des 3 derniers mois (Définition Arcep)

³ Estimation société pour le deuxième trimestre 2014 et chiffres ARCEP pour le quatrième trimestre 2013 et le premier trimestre 2014

⁴ Comprend les abonnements Haut Débit et Très Haut Débit Fixe

⁵ 429 millions d'euros de règlement de litiges et divers moins 344 millions de provisions pour coûts d'adaptation et divers

Situation financière

La capacité d'autofinancement bénéficie des produits non courants de Bouygues Telecom et les investissements d'exploitation sont maîtrisés. Le cash-flow libre¹ s'améliore ainsi de 75 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013 et s'établit à 230 millions d'euros.

L'endettement net à fin juin 2014 ressort à 5,2 milliards d'euros, contre 5,8 milliards d'euros à fin juin 2013 et 4,4 milliards d'euros à fin décembre 2013. L'écart par rapport à fin décembre 2013 s'explique par la saisonnalité habituelle chez Colas, mais également par les produits de cession de Cofiroute pour 780 millions d'euros et Eurosport International pour 256 millions d'euros, ainsi que par une évolution particulièrement défavorable du BFR du Groupe, non représentative de l'année.

Le Groupe a su trouver les ressources pour faire face à la baisse du résultat opérationnel courant du premier semestre et assurer la solidité de sa structure financière.

Perspectives

Le chiffre d'affaires du Groupe devrait être en très légère baisse en 2014 (entre -1% et -2% par rapport à 2013).

Le ralentissement des commandes publiques en France reste un point d'attention pour le second semestre. Cependant, les activités de construction bénéficient de solides atouts : une forte dynamique à l'international, une bonne visibilité grâce au carnet de commandes, une diversité de métiers et de savoir-faire et une grande capacité d'adaptation. Les performances financières des activités de construction devraient donc rester solides en 2014.

Dans un contexte de faible visibilité du marché publicitaire, TF1 poursuit la transformation de son modèle économique. Ses résultats seront marqués par deux événements exceptionnels : la Coupe du Monde de la FIFA 2014 et la cession d'Eurosport International.

Enfin, Bouygues Telecom confirme son objectif de générer un solde « EBITDA² – Investissements » légèrement positif en 2014 et poursuit la mise en œuvre de sa stratégie offensive. Elle dispose des atouts nécessaires pour tirer profit, dès 2016, d'une compétitivité retrouvée sur un marché à quatre acteurs :

- un réseau Mobile à la pointe de la technologie et un important patrimoine de fréquences ;
- des offres attractives et une rupture technologique dans le Fixe ;
- des coûts adaptés à l'évolution du marché grâce à un plan d'économies de 300 millions d'euros par an sur la base de coûts totale, dès 2016.

Commentant les résultats du premier semestre 2014, Martin Bouygues, Président-directeur général du groupe Bouygues, a déclaré : « *Bien que les performances opérationnelles reflètent un environnement économique et concurrentiel plus difficile en France, je considère que Bouygues s'est renforcé depuis le début de l'année : les activités de construction accélèrent leur développement à l'international, Bouygues Telecom déploie avec succès sa stratégie offensive et Alstom offrira, à l'issue de l'opération avec General Electric, des perspectives de croissance et de revalorisation. De plus, le Groupe a démontré une nouvelle fois ce semestre sa capacité à assurer sa solidité financière.* »

¹ Avant variation du Besoin en Fonds de Roulement. Hors capitalisation des frais financiers des fréquences 4G pour 21 millions d'euros au premier semestre 2013

² EBITDA = Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions et dépréciations – reprises de provisions et dépréciations non utilisées

ACTIVITÉ COMMERCIALE DU PREMIER SEMESTRE 2014

CARNETS DE COMMANDES DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION (millions d'euros)

	Fin juin		Variation %
	2013	2014	
Bouygues Construction	16 877	17 537	+4%
Bouygues Immobilier	2 815	2 210	-21%
Colas	7 570	8 242	+9%
TOTAL	27 262	27 989	+3%

BOUYGUES CONSTRUCTION PRISES DE COMMANDES (millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation %
	2013	2014	
France	2 686	2 922	+9%
International	2 366	2 252	-5%
TOTAL	5 052	5 174	+2%

BOUYGUES IMMOBILIER RÉSERVATIONS (millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation %
	2013	2014	
Logement	752	675	-10%
Immobilier d'entreprise	203	62	-69%
TOTAL	955	737	-23%

COLAS CARNET DE COMMANDES (millions d'euros)

	Fin juin		Variation %
	2013	2014	
France métropolitaine	3 941	3 515	-11%
International et outre-mer	3 629	4 727	+30%
TOTAL	7 570	8 242	+9%

TF1 PART D'AUDIENCE¹

	1 ^{er} semestre		Variation pts
	2013	2014	
TF1	22,9%	22,9%	=
TMC	3,5%	3,2%	-0,3 pt
NT1	2,1%	1,9%	-0,2 pt
HD1	0,5%	0,9%	+0,4 pt
TOTAL	29,0%	28,9%	-0,1 pt

¹ Individus 4 ans et plus. Source : Médiamétrie.

BOUYGUES TELECOM
PARC CLIENTS
('000 clients)

	Fin déc 2013	Fin juin 2014	Variation (‘000 clients)
Parc Forfait	9 910	9 984	+74
<i>Dont parc B&YOU</i>	1 750	1 966	+216
Parc Prépayé	1 233	1 040	-193
Parc total Mobile	11 143	11 024	-119
Parc total Fixe	2 013	2 215	+202

PERFORMANCE FINANCIÈRE DU PREMIER SEMESTRE 2014

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ (millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation
	2013 retraité	2014	
Chiffre d'affaires	15 094	15 182	+1%
Résultat opérationnel courant	347	134	-213 M€
Autres produits et charges opérationnels	0	389 ⁽¹⁾	+389 M€
Résultat opérationnel	347	523	+176 M€
Coût de l'endettement financier net	(157)	(163)	-6 M€
Autres produits et charges financiers	(7)	3	+10 M€
Charge d'impôt	(98)	(59)	+39 M€
Participation dans les coentreprises et entités associées	138	307	+169 M€
<i>Dont quote-part de résultat</i>	138	54	-84 M€
<i>Dont plus-value nette sur cession Cofiroute</i>	-	253 ⁽²⁾	+253 M€
Résultat net	223	611	+388 M€
Résultat net part des participations ne donnant pas le contrôle ³	(35)	(201)	-166 M€
Résultat net part du Groupe	188	410	+222 M€

¹ Dont 81 millions d'euros de résultats non courants liés à Bouygues Telecom et 308 millions d'euros de plus-value de cession (31%) d'Europort International et de réévaluation de la participation résiduelle (49%)

² Plus-value nette à 100%

³ Anciennement appelé « intérêts minoritaires »

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DU PREMIER TRIMESTRE (millions d'euros)

	1 ^{er} trimestre		Variation
	2013 retraité	2014	
Chiffre d'affaires	6 645	6 841	+3%
Résultat opérationnel courant	(77)	(96)	-19 M€
Résultat opérationnel	(77)	100 ⁽¹⁾	+177 M€
Résultat net part du Groupe	(42)	285 ⁽²⁾	+327 M€

¹ Dont 196 millions d'euros de résultats non courants liés à Bouygues Telecom

² Dont 240 millions d'euros de plus-value nette de cession de la participation de Colas dans Cofiroute

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
DU DEUXIÈME TRIMESTRE**
(millions d'euros)

	2 ^{ème} trimestre		Variation
	2013 retraité	2014	
Chiffre d'affaires	8 449	8 341	-1%
Résultat opérationnel courant	424	230	-194 M€
Résultat opérationnel	424	423 ⁽¹⁾	-1 M€
Résultat net part du Groupe	230	125	-105 M€

¹ Dont 308 millions d'euros de plus-value de cession (31%) d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle (49%) et 115 millions d'euros de charges non courantes chez Bouygues Telecom

**CHIFFRE D'AFFAIRES
DES MÉTIERS**
(millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation %	Variation à périmètre et change constants
	2013 retraité	2014		
Bouygues Construction	5 228	5 558	+6%	+7%
Bouygues Immobilier	1 143	1 192	+4%	+3%
Colas	5 456	5 294	-3%	-2%
<i>Sous-total des activités de construction¹</i>	<i>11 632</i>	<i>11 854</i>	<i>+2%</i>	<i>+3%</i>
TF1	1 203	1 175	-2%	-2%
Bouygues Telecom	2 287	2 177	-5%	-5%
Holding et divers	62	70	ns	ns
Retraitements intra-Groupe	(285)	(284)	ns	ns
TOTAL	15 094	15 182	+1%	+1%
<i>dont France</i>	<i>10 466</i>	<i>10 193</i>	<i>-3%</i>	<i>-3%</i>
<i>dont international</i>	<i>4 628</i>	<i>4 989</i>	<i>+8%</i>	<i>+10%</i>

¹ Somme des chiffres d'affaires contributifs (après retraitements internes aux activités de construction)

**CONTRIBUTION DES MÉTIERS À
L'EBITDA**
(millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation %
	2013 retraité	2014	
Bouygues Construction	241	213	-12%
Bouygues Immobilier	88	66	-25%
Colas	58	34	-41%
TF1	90	36	-60%
Bouygues Telecom	469	332	-29%
Holding et divers	(17)	(15)	ns
TOTAL	929	666	-28%

**CONTRIBUTION DES MÉTIERS AU
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT**
(millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation M€
	2013 retraité	2014	
Bouygues Construction	204	180	-24 M€
Bouygues Immobilier	84	71	-13 M€
Colas	(87)	(114)	-27 M€
<i>Sous-total des activités de construction</i>	201	137	-64 M€
TF1	71	50	-21 M€
Bouygues Telecom	91	(41)	-132 M€
Holding et divers	(16)	(12)	+4 M€
TOTAL	347	134	-213 M€

**CONTRIBUTION DES MÉTIERS AU
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL**
(millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation M€
	2013 retraité	2014	
Bouygues Construction	204	180	-24 M€
Bouygues Immobilier	84	71	-13 M€
Colas	(87)	(114)	-27 M€
<i>Sous-total des activités de construction</i>	201	137	-64 M€
TF1	71	373 ⁽¹⁾	+302 M€
Bouygues Telecom	91	44 ⁽²⁾	-47 M€
Holding et divers	(16)	(31) ³	-15 M€
TOTAL	347	523	+176 M€

¹ Dont 323 millions d'euros de plus-value de cession (31%) d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle (49%)

² Dont 85 millions d'euros de produits non courants : 429 M€ de règlements de litiges et divers moins 344 M€ de provisions pour coûts d'adaptation et divers

³ Dont 4 millions d'euros de charges non courantes liées à Bouygues Telecom et 15 millions d'euros de décomptabilisation de *goodwill* liés à la cession d'Eurosport International

**CONTRIBUTION DES MÉTIERS AU
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE**
(millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation %
	2013 retraité	2014	
Bouygues Construction	131	123	-6%
Bouygues Immobilier	45	42	-7%
Colas	(31)	306 ⁽¹⁾	ns
<i>Sous-total des activités de construction</i>	145	471	ns
TF1	18	141 ⁽²⁾	ns
Bouygues Telecom	49	22	-55%
Alstom	117	53	-55%
Holding et divers	(141)	(277) ³	ns
TOTAL	188	410	x2

¹ Dont 372 millions d'euros de plus-value nette liée à la cession de Cofiroute

² Dont 128 millions d'euros de plus-value nette de cession (31%) d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle (49%)

³ Dont une décomptabilisation de *goodwill* de 147 millions d'euros au niveau de la Holding : 132 millions d'euros relatifs à la cession de Cofiroute par Colas et 15 millions d'euros relatifs à la cession d'Eurosport International

**IMPACTS DES ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS
SUR LE RÉSULTAT NET PART DU GROUPE**
(millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation M€
	2013 retraité	2014	
Résultat net part du Groupe	188	410	+222 M€
Résultats non courants de 81 M€ liés à Bouygues Telecom, nets d'impôts	-	(45)	-45 M€
Plus-value nette de cession de la participation de Colas dans Cofiroute	-	(240)	-240 M€
Plus-value nette de cession (31%) d'Eurosport International et de réévaluation (49%) de la participation résiduelle	-	(113)	-113 M€
Contribution de Cofiroute au résultat net du 1 ^{er} semestre 2013	-	21	+21 M€
Changement de méthode de calcul de la contribution trimestrielle d'Alstom	-	27	+27 M€
Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels	188	60	-128 M€

**IMPACTS DES ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS
SUR LE RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION**
(millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation M€
	2013 retraité	2014	
Résultat net part du Groupe des activités de construction	145	471	+326 M€
Plus-value nette de cession de la participation de Colas dans Cofiroute	-	(372)	-372 M€
Contribution de Cofiroute au résultat net du 1 ^{er} semestre 2013	-	21	+21 M€
Résultat net part du Groupe des activités de construction hors éléments exceptionnels	145	120	-25 M€

**IMPACTS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT
DE LA CESSION DE LA PARTICIPATION DE COFIROUTE**
(millions d'euros – 1^{er} semestre 2014)

	Compte de résultat Colas	Contribution Colas ¹	Compte de résultat Bouygues
Plus-value nette de cession	385	385	385
- <i>Goodwill</i> au niveau de la Holding	0	0	-132
Plus-value nette de cession après <i>goodwill</i>	385	385	253
- Plus-value nette attribuable aux minoritaires ² (3,4%)	0	-13	-13
Plus-value nette de cession part du Groupe	385	372	240

¹ Contribution de Colas au résultat net part du Groupe

² Calculé sur la plus-value nette (à 100%) avant *goodwill*

**IMPACTS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT
DE LA CESSION DE 31% DE LA PARTICIPATION
D'EUROSPORT INTERNATIONAL**
(millions d'euros – 1^{er} semestre 2014)

	Compte de résultat TF1	Contribution TF1 ¹	Compte de résultat Bouygues
Plus-value de cession et réévaluation ² avant impôts	323	323	323
- Charge d'impôt	-29	-29	-29
Plus-value de cession et réévaluation ² après impôts	294	294	294
- <i>Goodwill</i> au niveau de la Holding	0	0	-15
Plus-value nette de cession et réévaluation ² après <i>goodwill</i>	294	294	279
- Résultat attribuable aux minoritaires ³ (56,5%)	0	-166	-166
Plus-value nette de cession et réévaluation² part du Groupe	294	128	113

¹ Contribution de TF1 au résultat net part du Groupe

² Plus-value de cession (31%) d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle (49%)

³ Calculé sur la plus-value nette (à 100%) avant *goodwill*

TRÉSORERIE NETTE PAR MÉTIER
(millions d'euros)

	À fin juin		Variation M€
	2013 retraité	2014	
Bouygues Construction	2 844	2 338	-506 M€
Bouygues Immobilier	239	26	-213 M€
Colas	(1 141)	(331) ¹	+810 M€
TF1	165	425 ⁽²⁾	+260 M€
Bouygues Telecom	(774)	(971)	-197 M€
Holding et divers	(7 090)	(6 661)	+429 M€
TOTAL	(5 757)	(5 174)	+583 M€

¹ Dont 780 millions d'euros liés à la cession de la participation de Colas dans Cofiroute

² Dont 256 millions d'euros liés à la cession de 31% additionnels d'Eurosport International

**CONTRIBUTION DES MÉTIERS AUX
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION NETS**
(millions d'euros)

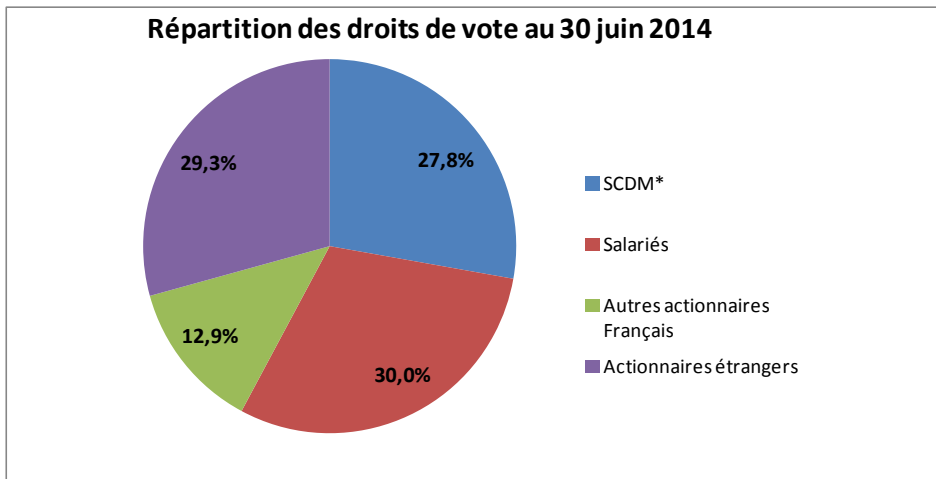
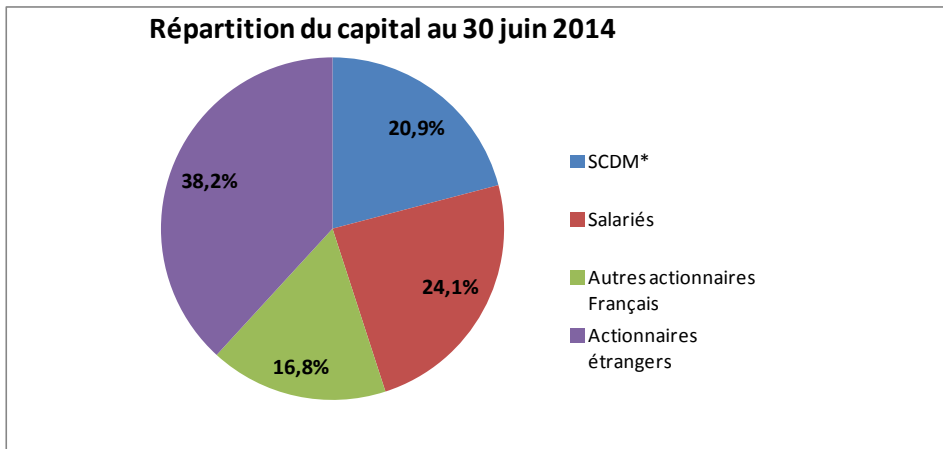
	1 ^{er} semestre		Variation M€
	2013 retraité	2014	
Bouygues Construction	55	87	+32 M€
Bouygues Immobilier	4	6	+2 M€
Colas	108	145	+37 M€
<i>Sous-total des activités de construction</i>	167	238	+71 M€
TF1	17	17	=
Bouygues Telecom	407 ⁽¹⁾	337	-70 M€
Holding et divers	1 ⁽¹⁾	0	-1 M€
TOTAL HORS ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS	592⁽¹⁾	592	=
Éléments exceptionnels	21	-	-21 M€
TOTAL	613	592	-21 M€

¹ Hors capitalisation des frais financiers des fréquences 4G pour 21 millions d'euros au niveau du Groupe (dont 8 millions d'euros au niveau de Bouygues Telecom et 13 millions d'euros au niveau de la Holding)

CONTRIBUTION DES MÉTIERS AU**CASH-FLOW LIBRE¹**Avant variation du Besoin en Fonds de Roulement
(millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		Variation M€
	2013 retraité	2014	
Bouygues Construction	183	90	-93 M€
Bouygues Immobilier	53	37	-16 M€
Colas	9	(59)	-68 M€
<i>Sous-total des activités de construction</i>	<i>245</i>	<i>68</i>	<i>-177 M€</i>
TF1	60	16	-44 M€
Bouygues Telecom	(22) ²	262	+284 M€
Holding et divers	(128) ²	(116)	+12 M€
TOTAL	155⁽²⁾	230	+75 M€

¹ Cash-flow libre = CAF - coût de l'endettement financier net - charge d'impôt - investissements d'exploitation nets² Hors capitalisation des frais financiers des fréquences 4G pour 21 millions d'euros au niveau du Groupe (dont 8 millions d'euros au niveau de Bouygues Telecom et 13 millions d'euros au niveau de la Holding)

Actionnariat de Bouygues au 30 juin 2014

*SCDM est une société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues

Bouygues Construction

Pour rappel, les résultats 2013 publiés ont été retraités des impacts liés à l'application des normes IFRS 10 et 11 et sont comparables à 2014.

Acteur global de la construction et des services présent dans 80 pays, Bouygues Construction conçoit, réalise et exploite des ouvrages qui améliorent au quotidien le cadre de vie et de travail de chacun : bâtiments et ouvrages publics ou privés, infrastructures de transport, réseaux d'énergie et de communication.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre		Variation
	2013 retraité	2014	
Chiffre d'affaires	5 228	5 558	+ 6 %
<i>dont France</i>	2 901	2 909	=
<i>dont International</i>	2 327	2 649	+ 14%
Résultat opérationnel courant	204	180	- 24 M€
Résultat net part du Groupe	131	123	- 8 M€

Faits marquants du semestre

- La prise de commandes de Bouygues Construction au premier semestre 2014 atteint 5 174 millions d'euros, en légère hausse de 2 % par rapport au premier semestre 2013.
 - En France, la prise de commandes s'établit à 2 922 millions d'euros et comprend notamment la Cité musicale de l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt, le viaduc de la Route du Littoral à La Réunion et la rénovation du Palais Omnisport de Bercy à Paris. À l'international, elle est de 2 252 millions d'euros et comprend notamment le Ridge Hospital au Ghana et la tour de condominiums New Futura à Singapour.
 - Par rapport au premier semestre 2013, la prise de commandes est en hausse en France de 236 millions d'euros (+ 9 %) et en baisse à l'international de 114 millions d'euros (- 5 %).
- Au 30 juin 2014, le carnet de commandes s'élève à 17,5 milliards d'euros. Il est en hausse de 0,7 milliards d'euros (+ 4 %) par rapport au carnet à fin juin 2013. La part du carnet à exécuter à l'international est de 47 % (45 % au 30 juin 2013). La part long terme du carnet (>5 ans) atteint 2,6 milliards d'euros.
- Le chiffre d'affaires de Bouygues Construction est en croissance de 6 % au premier semestre 2014 et s'élève à 5 558 millions d'euros. Il est en très forte hausse à l'international (2 649 millions d'euros, + 14 %) et stable en France à 2 909 millions d'euros. La croissance du chiffre d'affaires à l'international s'est accélérée au deuxième trimestre (+ 19 % contre + 9 % au premier trimestre). À périmètre et change constants, corrigé d'un impact défavorable de périmètre de 11 millions d'euros et d'un impact défavorable de change de 34 millions d'euros, le chiffre d'affaires est en hausse de 7 %.

- Le résultat opérationnel courant s'établit à 180 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 3,2 % (3,9 % au premier semestre 2013) et reflète le démarrage de plusieurs grands chantiers. Le résultat financier est de 15 millions d'euros (+ 5 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013). La marge nette du premier semestre 2014 ressort à 2,2 % (2,5 % au premier semestre 2013), soit un résultat net part du groupe de 123 millions d'euros (en baisse de 8 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013).
- Enfin, la trésorerie nette s'établit à 2 338 millions d'euros fin juin 2014, en baisse de 506 millions d'euros par rapport à fin juin 2013. Ce retrait s'explique principalement par le financement des investissements et une évolution défavorable de la ressource en fonds de roulement liée notamment à la fin de plusieurs grands chantiers.

Activité Bâtiment et Travaux publics

Globalement, la demande du marché du Bâtiment et des Travaux Publics reste importante avec de nombreux besoins en infrastructures dans les pays émergents comme industrialisés. Chez Bouygues Construction, l'activité Bâtiment et Travaux Publics représente 4 812 millions d'euros, répartie entre 2 394 millions d'euros en France et 2 418 millions d'euros à l'international.

- **France** : 2 394 millions d'euros, stable par rapport au premier semestre 2013

En Île-de-France, l'activité de bâtiment de Bouygues Construction est dynamique et portée notamment par les grands projets d'ouvrages fonctionnels tels que le ministère de la Défense à Paris, la Philharmonie de Paris et le Palais de Justice de Paris dont les travaux ont redémarré en avril. L'activité commerciale du premier semestre 2014 a été de bon niveau, en particulier grâce à la commande privée. Concernant la commande publique, la rénovation du Palais Omnisport de Bercy à Paris ainsi que le partenariat public-privé (PPP) de la Cité musicale de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt ont été pris en commande au premier semestre 2014.

Hors marché francilien, les cinq filiales régionales de bâtiment de Bouygues Construction résistent à un environnement économique plus dégradé. La construction d'ouvrages fonctionnels permet de contenir la baisse d'activité, notamment grâce au marché des équipements publics de santé. En dépit des difficultés liées à la crise, l'activité reste soutenue notamment par le démarrage de plusieurs grands projets pris en commandes en 2013 : la tour de bureaux Incity à Lyon, qui sera la plus haute tour de la ville, la rénovation de l'université de Bordeaux et cinq collèges dans le Loiret dans le cadre de partenariats public-privé (PPP).

Sur le marché des travaux publics, le début de l'année 2014 est marqué par la prise en commande, en groupement avec Vinci et Demathieu Bard, du viaduc de la Route du Littoral à La Réunion, qui sera, à sa livraison, le plus long viaduc de France.

- **Europe (hors France)** : 954 millions d'euros, + 9 %

Au Royaume-Uni, l'activité est soutenue par le logement, notamment trois tours de logements à Southampton, un ensemble résidentiel dans le comté d'Essex, un grand complexe résidentiel et commercial dans le sud-est de Londres, et le démarrage des travaux du campus de l'université de Hertfordshire, première opération financée par *project bonds* en Europe. En **Suisse**, la demande reste forte, en particulier sur le marché du logement. Bouygues Construction y valorise son expertise dans le montage de projets complexes en développement immobilier par la construction d'éco-quartiers à Gland, à Bâle et à Lenzburg. Bouygues Construction poursuit également son développement en zone alémanique. En **Europe centrale**, plusieurs filiales locales (Pologne, République Tchèque) poursuivent leur développement dans les activités de bâtiment. L'entreprise intervient en Europe sur de grands

projets d'infrastructures, tels la nouvelle enceinte de confinement du réacteur accidenté de Tchernobyl **en Ukraine**, en cours de construction en partenariat avec Vinci, ou l'aéroport de Zagreb **en Croatie**.

- **International (hors Europe) : 1 464 millions d'euros, + 18 %**

En Asie-Pacifique, Bouygues Construction bénéficie d'implantations locales fortes, notamment à Hong Kong, à Singapour et au Turkménistan. **À Hong Kong**, l'activité de travaux publics est très soutenue. Plusieurs grands ouvrages sont en cours de construction, notamment les deux tronçons du tunnel ferroviaire pour la ligne à grande vitesse Hong Kong - Guangzhou, le tronçon du pont géant Hong Kong - Zhuhai - Macao et le tunnel routier sous-marin Tuen Mun - Chek Lap Kok, pris en commande en 2013. Bouygues Construction est un acteur reconnu en Asie dans le bâtiment et, en particulier, dans les édifices de grande hauteur. **À Hong Kong**, l'entreprise construit la tour Trade & Industry. **À Singapour**, plusieurs grands ensembles résidentiels sont en cours de construction et deux nouvelles tours de condominiums ont été prises en commande au premier semestre 2014. **À Bangkok**, l'entreprise construit notamment la tour Mahanakhon qui sera, à sa livraison, la plus grande tour de la capitale thaïlandaise et a pris en commande, au premier semestre 2014, le complexe de la nouvelle ambassade d'Australie. **À Macao**, Bouygues Construction a commencé la construction d'un hôtel de luxe. **À Singapour**, Bouygues Construction a achevé en juin le gigantesque complexe sportif Sports Hub, plus grand partenariat public-privé (PPP) d'équipement sportif au monde. **En Australie**, la construction d'un tunnel et de nouvelles voies ferroviaires à l'ouest de Sydney se poursuit. **Au Turkménistan**, deux grands projets sont en cours dans la capitale Ashgabat. **Au Myanmar**, Bouygues Construction poursuit son premier contrat dans le pays : la deuxième phase du complexe résidentiel Star City à Rangoun.

En Afrique, les entreprises de bâtiment et de génie civil de Bouygues Construction collaborent pour réaliser de grands projets d'infrastructures. **Au Maroc**, le chantier du deuxième port à conteneurs de Tanger est en cours. **En Egypte**, un nouveau tronçon de la ligne 3 du métro du Caire a été mis en service au premier semestre 2014. **En Côte d'Ivoire**, l'entreprise poursuit la construction du pont Riviera Marcory à Abidjan, l'une des toutes premières concessions d'Afrique de l'Ouest. Deux grands projets d'ouvrages fonctionnels ont été pris en commande au premier semestre 2014 : l'extension du Ridge Hospital, l'un des plus importants hôpitaux de la capitale du **Ghana**, et le centre commercial Jabi Lake au **Nigéria**.

Au Moyen-Orient, Bouygues Construction poursuit la construction à Doha du Qatar Petroleum District, un vaste ensemble immobilier.

La zone **Amériques/Caribbes** connaît un fort développement. Bouygues Construction intervient de façon pérenne **à Cuba** où il est reconnu comme un spécialiste de la construction clés en main de complexes hôteliers de luxe à l'exemple de l'hôtel Las Brujas.

Aux États-Unis, le tunnel du port de Miami, réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) de trente-cinq ans, a été inauguré en mai 2014. Dans la même ville, Bouygues Construction a démarré la réalisation du complexe immobilier Brickell City Centre. **Au Canada**, l'entreprise construit un ensemble d'ouvrages sportifs en Ontario en perspective des Jeux panaméricains de 2015 et a démarré les travaux de l'aéroport international d'Iqaluit dans le Grand Nord du pays.

Activité Énergies et Services

La contribution de Bouygues Energies & Services au chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction s'élève à 746 millions d'euros (+ 4 % par rapport au premier semestre 2013).

- **France** : 515 millions d'euros, + 2 %

Bouygues Energies & Services a démarré le déploiement du réseau très haut débit des départements de l'Oise (première phase) et d'Eure-et-Loir. Les contrats d'éclairage public commencés en 2011 se poursuivent, en particulier le grand contrat de performance énergétique de la Ville de Paris. En génie électrique et thermique, Bouygues Energies & Services a démarré la conception et réalisation d'une centrale thermique sur la partie française de l'île de Saint-Martin, dans les Caraïbes, ainsi que des équipements mécaniques et électriques de la Rocade L2 de Marseille.

- **International** : 231 millions d'euros, + 9 %

En Thaïlande, Bouygues Energies & Services a démarré l'exploitation et la maintenance pour cinq ans de trois centrales solaires photovoltaïques. **Au Mozambique**, Bouygues Energies & Services poursuit la construction d'une ligne haute tension. En génie électrique et thermique, Bouygues Energies & Services intervient notamment sur des projets complexes comme un terminal pétrolier **au Congo**, livré au premier semestre 2014, l'extension d'un data center **au Royaume-Uni** ou encore la réalisation et la réhabilitation des postes de distribution à haute tension d'une raffinerie **au Cameroun**. **Au Canada**, Bouygues Energies & Services assure le facility management de l'hôpital de Surrey et du quartier général de la Gendarmerie royale. La filiale a par ailleurs démarré la maintenance multi-techniques et multi-services de vingt sites du groupe Alstom.

Perspectives 2014

Dans un environnement économique toujours difficile, Bouygues Construction dispose d'une bonne visibilité, confortée notamment par :

- une activité acquise au 30 juin 2014 pour l'exercice 2014 de 10,8 milliards d'euros ;
- une activité internationale soutenue, notamment dans des pays moins touchés par la crise économique (Hong Kong, Singapour, Qatar, Canada, Suisse, Royaume-Uni, etc.) ;
- un carnet à long terme (au-delà de 2019) de 2,6 milliards d'euros au 30 juin 2014 ;
- une structure financière saine, forte d'une trésorerie nette de 2,3 milliards d'euros ;
- une expertise dans le domaine de la construction durable à laquelle plus de la moitié du budget de R&D est consacrée.

La maîtrise de l'exécution des grands chantiers et la sélectivité dans les prises de commandes face à la pression concurrentielle resteront au cœur des priorités de Bouygues Construction en 2014.

Bouygues Immobilier

Pour rappel, les résultats 2013 publiés ont été retraités des impacts liés à l'application des normes IFRS 10 et 11 et sont comparables à 2014.

Leader de la promotion immobilière en France, Bouygues Immobilier développe des projets de logements, d'immeubles de bureaux, de commerces et d'aménagement de quartiers durables à partir de trente-cinq implantations en France, trois dans le reste de l'Europe et une au Maroc.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre		Variation
	2013 retraité	2014	
Chiffre d'affaires	1 143	1 192	+ 4 %
<i>Dont logement</i>	973	986	+ 1 %
<i>Dont immobilier d'entreprise</i>	170	206	+ 21 %
Résultat opérationnel courant	84	71	- 13 M €
Marge opérationnelle courante	7,3 %	6,0 %	- 1,3 pt
Résultat net part du groupe	45	42	- 3 M €

Contexte

Après une chute des ventes de logements neufs de 1,4 % en 2013, le marché a enregistré une baisse de 5% au 1^{er} trimestre 2014. Les taux d'intérêt restent très bas mais le plan d'action gouvernemental (objectif 500 000 logements par an) reste à ce jour sans effet notable. Le nombre de réservations pour 2014 est ainsi anticipé autour de 85 000¹ - contre 87 700 en 2013 - soit une baisse de 3% environ.

En tertiaire, le marché reste très tendu dans un contexte de conjoncture économique toujours défavorable. Toutefois la demande placée a connu une hausse de 24 % sur le 1^{er} semestre 2014 qui s'explique par le report d'opérations qui auraient dû se concrétiser en 2013.

Dans cet environnement difficile, le chiffre d'affaires du premier semestre 2014 de Bouygues Immobilier s'élève à 1 192 millions d'euros, en hausse de 4 % par rapport au premier semestre 2013, reflétant les performances commerciales enregistrées en 2011 et 2012. En tertiaire, le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 21 % ; il est stable en logement (+1 %).

Compte tenu principalement de la pression sur les prix des programmes de logements et des efforts commerciaux consentis, la marge opérationnelle courante s'établit à 6,0 % au premier semestre 2014, en retrait de 1,3 point par rapport à 2013.

¹ Source ECLN

Activité commerciale

	1 ^{er} semestre		Variation
	2013	2014	
Logement			
Nombre	4 252	3 967	- 7%
Montant (en M€)	752	675	- 10%
Immobilier d'entreprise			
m ² de bureaux, commerces...	78 000	14 000	- 82%
Montant (en M€)	203	62	- 69%
Réservations totales (en M€)*	955	737	- 23%

* Définition : en Logement, les réservations sont présentées nettes des désistements. En Immobilier d'entreprise, les réservations sont fermes et non annulables (ventes notariales)

Logement :

Les réservations Logement du premier semestre 2014 sont en baisse de 7 % en nombre par rapport au premier semestre 2013. Cette baisse s'explique par le contexte économique général, le ralentissement du marché dû aux élections municipales et par l'attentisme des investisseurs privés face aux mesures attendues du gouvernement pour relancer la construction de logements neufs en France.

Immobilier d'entreprise :

Les réservations du premier semestre 2014 en tertiaire s'élèvent à 62 millions d'euros avec notamment la vente d'un immeuble de bureaux d'une surface de 6 478 m² à Grenoble à AG2R-La Mondiale.

Au total, les réservations du premier semestre s'élèvent à 737 millions d'euros, en baisse de 23 % par rapport au premier semestre 2013. Elles ne sont pas représentatives des prises de commandes attendues sur l'ensemble de l'exercice car plusieurs projets d'Immobilier d'entreprise et des ventes de logements en bloc significatives sont attendus au deuxième semestre 2014.

Carnet de commandes (backlog) :

(en millions d'euros)	Fin décembre 2013	Fin juin 2014
Carnet de commandes	2 610	2 210
Dont logement	2 183	1 939
Dont immobilier d'entreprise	427	271

Bouygues Immobilier affiche un carnet de commandes de 2 210 millions d'euros représentant au global onze mois d'activité.

Perspectives et stratégie

Le nombre de réservations en logement devrait être stable. Bouygues Immobilier devrait renforcer sa part de marché par une offre différenciée sur les produits (résidences gérées...) et les services proposés (packs d'options, logements évolutifs...).

Avec la reconnaissance progressive de la valeur verte, Bouygues Immobilier reste en position favorable sur le marché du tertiaire avec son offre de bâtiments très performants (Green Office®) et de réhabilitation tertiaire (Rehagreen®), répondant parfaitement aux exigences accrues des utilisateurs et des investisseurs.

Enfin, Bouygues Immobilier maintient son objectif de conserver une structure financière solide avec un endettement maîtrisé.

Colas

Pour rappel, les résultats 2013 publiés ont été retraités des impacts liés à l'application des normes IFRS 10 et 11 et sont comparables à 2014.

Implanté dans près de 50 pays sur les cinq continents, Colas est un des leaders mondiaux de la construction et de l'entretien des routes. Présent sur tous les marchés d'infrastructures de transport, il complète son offre de services par des activités de spécialités : pose et entretien d'infrastructures ferroviaires, fabrication et pose de membranes d'étanchéité, vente de produits raffinés, fabrication et pose d'équipements de sécurité et de signalisation, pose de pipelines. Colas est également actionnaire, le plus souvent minoritaire, de sociétés concessionnaires ou gestionnaires d'infrastructures.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre		Variation
	2013 retraité	2014	
Chiffre d'affaires	5 456	5 294	- 3 %
Dont France	3 377	3 155	- 7 %
Dont International	2 079	2 139	+ 3 %
Résultat opérationnel courant	(87)	(114)	- 27 M €
Résultat opérationnel	(87)	(114)	- 27 M €
Résultat net part du groupe	(32)	317	+ 349 M €

Faits marquants du semestre

- Colas a remporté des succès commerciaux importants au premier semestre 2014, notamment :
 - le contrat de construction d'une route digue et d'un échangeur pour la nouvelle Route du Littoral à la Réunion, pour un montant de 318 millions d'euros (part Colas) ;
 - trois contrats de construction et de rénovation de chaussées de la Highway 63 en Alberta au Canada, pour un montant de 110 millions d'euros ;
 - trois contrats ferroviaires au Royaume-Uni (renouvellement de voies, notamment), pour un montant de 130 millions d'euros.
- Le 31 janvier 2014, Colas a cédé à Vinci Autoroutes la participation financière de 16,67 % qu'il détenait dans le capital de la société concessionnaire d'autoroutes Cofiroute pour un montant de 780 millions d'euros.
- Colas a réalisé quelques opérations de croissance externe renforçant certaines implantations (acquisition d'une société de production et de vente d'enrobés au Danemark, prise de participation de 38 % du capital d'une société de construction routière en Irlande qui réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 80 millions d'euros).

L'activité par secteur opérationnel

Au 30 juin 2014, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 5,3 milliards d'euros, en baisse de 3 % par rapport au 30 juin 2013 (- 2 % à périmètre et taux de change comparables), avec une activité en recul de 7 % en France et en progression de 3 % à l'international.

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre		Variation
	2013 retraité	2014	
Chiffre d'affaires	5 456	5 294	- 3 %
<i>Dont Routes Métropole</i>	2 299	2 135	- 7 %
<i>Dont Routes Europe</i>	554	666	+ 20 %
<i>Dont Routes Amérique du Nord</i>	724	704	- 3 %
<i>Dont Routes Reste du monde</i>	670	632	- 6 %
<i>Dont Spécialités</i>	1 197	1 151	- 4 %
<i>Dont Holding</i>	12	6	ns

Routes

En **France métropolitaine**, le chiffre d'affaires est en recul de 7 % par rapport au premier semestre 2013 et traduit la baisse du marché routier au deuxième trimestre suite au ralentissement des investissements des collectivités locales après les élections municipales ainsi que la politique de prise d'affaires privilégiant la marge au volume.

En **Europe**, le chiffre d'affaires est en hausse de 20 % (+18 % à périmètre et taux de change comparables), avec une forte croissance de l'activité en Europe centrale grâce à des contrats autoroutiers importants remportés au quatrième trimestre 2013 (Hongrie et Slovaquie) et une progression en Europe du Nord.

En **Amérique du Nord**, le chiffre d'affaires apparaît en retrait de 3 % mais est en légère hausse à périmètre et taux de change comparables. L'activité a été pénalisée par des conditions climatiques défavorables tout au long du semestre.

Dans le **Reste du monde**, le chiffre d'affaires est en baisse de 6 % et stable à périmètre et taux de change comparables avec une activité en progression en Asie/Australie, équivalente dans les Départements d'Outre-Mer et en Afrique, en baisse dans l'Océan Indien.

Spécialités

Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires est en baisse de 4 % par rapport au premier semestre 2013. Cette baisse traduit des situations différentes entre les métiers :

- l'activité Ferroviaire progresse de 5 %,
- la Vente de produits raffinés est en recul de 8 %,
- les activités Étanchéité (- 7 %) et Sécurité signalisation routière (- 8 %) évoluent dans des marchés moins bien orientés,
- l'activité Pipeline (- 10 %) se décale vers le second semestre.

Production de matériaux

En France comme à l'international, l'activité de Colas comprend une importante production de matériaux de construction, notamment de granulats, à partir d'un réseau international de 707 carrières, 566 centrales d'enrobage, 138 usines d'émulsion et 205 centrales de béton prêt à l'emploi. Au premier semestre 2014, 44 millions de tonnes de granulats (- 0,8 % par rapport au premier semestre 2013), 14,4 millions de tonnes d'enrobés (+ 2 %), 738 000 tonnes de liants et d'émulsions (+ 3 %) et 1,2 millions de mètres cubes de béton prêt à l'emploi (-6 %) ont été produits.

Rentabilité

Au 30 juin 2014, le résultat opérationnel ressort à -114 millions d'euros, contre - 87 millions d'euros au 30 juin 2013, conséquence d'un marché routier plus difficile en Métropole et d'un résultat en retrait des activités de Spécialités, avec notamment une perte opérationnelle de l'activité Vente de produits raffinés égale à 30 millions d'euros au 30 juin 2014. Cette perte est supérieure de 7 millions d'euros à celle du 30 juin 2013 (perte opérationnelle de 23 millions d'euros au 30 juin 2013 et 46 millions d'euros au 31 décembre 2013).

La quote-part du résultat des coentreprises et des entités associées s'élève à 396 millions d'euros contre 37 millions d'euros au 30 juin 2013. Cette quote-part enregistre une plus-value après impôt de 385 millions d'euros avec la cession de la participation que détenait Colas dans la société concessionnaire d'autoroutes Cofiroute.

Le résultat net part du groupe à fin juin 2014 ressort à 317 millions d'euros à comparer à un résultat de -32 millions au 30 juin 2013.

Structure financière

L'endettement financier net au 30 juin 2014 s'élève à 331 millions d'euros. Son évolution par rapport au 31 décembre 2013 (trésorerie nette de 31 millions d'euros) traduit la saisonnalité habituelle de l'activité. Il se compare à un endettement financier net de 1 141 millions d'euros à fin juin 2013. L'amélioration de 810 millions d'euros sur un an est principalement liée à l'encaissement du produit de la vente de la participation Cofiroute d'un montant de 780 millions d'euros le 31 janvier 2014.

Perspectives

Le carnet de commandes à fin juin 2014 est élevé puisqu'il atteint 8,2 milliards d'euros, en hausse de 9 % par rapport à celui de fin juin 2013. Cependant, si le carnet de commandes à réaliser à l'international et Outre-mer est en progression de 30 % (4,7 milliards d'euros), incluant le contrat de la nouvelle Route du Littoral, le carnet de commandes à réaliser en Métropole est en baisse de 11 % (3,5 milliards d'euros), avec une baisse des investissements des collectivités locales plus forte après les élections municipales.

- Pour l'activité Routes :

Si la prise de commandes ne s'améliorait pas au second semestre, la baisse du chiffre d'affaires 2014 en Métropole pourrait être supérieure au recul anticipé en début d'année. Sous réserve de

conditions météorologiques favorables au second semestre, l'activité des filiales nord-américaines pourrait être supérieure à celle de l'an passé à taux de change comparables. De même, le chiffre d'affaires devrait être en progression en Europe, notamment en Europe centrale et dans le reste du monde à taux de change comparables.

- Pour les activités de Spécialités :
 - Le Ferroviaire sera en croissance grâce à un carnet de commandes élevé.
 - L'Étanchéité et la Sécurité signalisation seront en retrait avec la baisse du marché du bâtiment et des investissements publics.
 - Le chiffre d'affaires de l'activité Pipeline devrait être stable.
 - L'activité de Vente de produits raffinés enregistrera pour la troisième année consécutive une perte opérationnelle importante (entre 45 et 50 millions). Cette perte est la conséquence d'un effondrement sans précédent du marché des huiles de base et de capacités excédentaires de production en Europe. Selon les prévisions, cette situation devrait perdurer les prochaines années.
Après analyse de la situation du site de production de Dunkerque de la société SRD (filiale détenue à 100 %), le conseil d'administration de Colas a examiné différentes solutions en cours d'étude qui permettraient l'arrêt des pertes récurrentes de cette activité. Un comité d'entreprise extraordinaire de la société SRD s'est réuni le 27 août.

Sur la base des données actuellement disponibles, et compte tenu notamment de l'incertitude sur le niveau de commandes des collectivités locales en Métropole au second semestre, le chiffre d'affaires pour l'exercice 2014 pourrait être en baisse de 3 % à 5 % par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 2013 (12,8 milliards). La marge sera privilégiée au volume.

TF1

Pour rappel, les résultats 2013 publiés ont été retraités des impacts liés à l'application des normes IFRS 10 et 11 et sont comparables à 2014. De plus, dans les comptes du groupe Bouygues, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel d'Eurosport International sont restés intégrés aux résultats de TF1 jusqu'à la cession effective des 31% additionnels d'Eurosport International à Discovery Communications le 30 mai 2014. À partir de cette date, la participation de 49 % conservée par TF1 est mise en équivalence.

Le groupe TF1 a pour vocation d'informer et de divertir. Tout en continuant de se renforcer sur son métier de base, la télévision en clair et ses déclinaisons digitales, il s'est diversifié dans les services complémentaires en lien avec l'information et le divertissement.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1er semestre		Variation
	2013 retraité	2014	
Chiffre d'affaires	1 203	1 175	- 2 %*
Dont CA publicitaire Groupe	819	799	- 2 %
Dont CA autres activités	385	376	- 2 %
Résultat opérationnel courant	71	50	- 21 M€
Marge opérationnelle courante	4,1%	4,3 %	-1,6pt
Résultat opérationnel	71	373**	+ 302 M€
Résultat net part du groupe	42	323	+ 281 M€

* à périmètre et change constants

** incluant 323 millions d'euros de plus-value de cession (31%) d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle (49%).

Au cours des six premiers mois de l'année 2014, le chiffre d'affaires consolidé du groupe TF1 atteint 1 175 millions d'euros, en baisse de 2 % sur un an.

Il se décompose en :

- un chiffre d'affaires publicitaire groupe de 799 millions d'euros, en recul de 2 % sur un an, dans un contexte d'absence de reprise marquée de la demande ;
- un chiffre d'affaires des autres activités de 376 millions d'euros, en retrait de 2 % sur un an. La comptabilisation de 30 millions d'euros de chiffre d'affaires lié à la revente de droits de la Coupe du Monde de la FIFA 2014 n'a pas totalement compensé le repli de l'activité de TF1 Vidéo, qui évolue dans un marché toujours sous pression, ainsi qu'un recul des revenus d'interactivité reflétant une programmation différente entre les deux périodes.

Le résultat opérationnel courant de TF1 à fin juin 2014 s'élève à 50 millions d'euros contre 71 millions d'euros un an auparavant et reflète les 56 millions d'euros de coûts liés à la Coupe du Monde de la FIFA 2014. 10 millions d'économies récurrentes ont été réalisées au premier semestre dans le cadre de la phase II du plan d'optimisation pour un total de 66 millions d'euros réalisées depuis 2012.

Le résultat opérationnel inclut 323 millions d'euros de plus-value de cession de 31% d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle des 49 % conservés. Il s'élève ainsi à 373 millions d'euros au premier semestre 2014 contre 71 millions d'euros au premier semestre 2013.

Le résultat net part du groupe du premier semestre 2014 s'élève à 323 millions d'euros, contre 42 millions d'euros au premier semestre 2013.

Faits marquants du semestre

- Le 30 mai 2014, le groupe TF1 et Discovery Communications finalisent l'acquisition par Discovery d'une participation de contrôle dans Eurosport. La participation de Discovery au capital d'Eurosport International passe ainsi de 20 % à 51 %.
- Le 12 juin 2014, TF1 donne le coup d'envoi de la diffusion en direct de la 20^{ème} Coupe du Monde de la FIFA au Brésil avec un dispositif exceptionnel et innovant mis en place pour l'occasion.

Antennes et Contenus¹

a. Antennes

Les quatre chaînes en clair du groupe réalisent une très bonne performance notamment grâce à la diffusion de la Coupe du Monde de la FIFA 2014 sur TF1. À fin juin 2014, l'audience cumulée atteint ainsi 28,9 % sur les individus âgés de 4 ans et plus, à comparer à 29,0 % au premier semestre 2013 (soit une baisse de 0,1 point). Sur les femmes de moins de 50 ans responsables des achats, l'audience cumulée atteint 32,2 % contre 32,5 % au premier semestre 2013. Au cours du deuxième trimestre 2014, la part d'audience groupe atteint 29,1 % sur les individus âgés de 4 ans et plus (+ 0,7 point) et 32,3 % sur les femmes de moins de 50 ans responsables des achats (+ 0,3 point).

TF1 reste la chaîne leader en France. Sa part d'audience s'établit à 22,9 % sur les individus âgés de 4 ans et plus (stable sur un an). L'audience réalisée auprès des femmes de moins de 50 ans responsables des achats atteint 24,3 % contre 25,2 % au premier semestre 2013. Au deuxième trimestre 2014, la part d'audience de TF1 atteint 23,1 % sur les individus âgés de 4 ans et plus, en hausse de 0,8 point sur un an, à la faveur des fortes audiences réalisées par la Coupe du Monde de la FIFA 2014.

Dans un contexte d'accroissement de l'intensité concurrentielle, TMC et NT1 affichent une bonne résistance en réalisant respectivement 3,2 % et 1,9 % de part d'audience sur les individus âgés de 4 ans et plus au premier semestre 2014. Ces deux chaînes résistent encore davantage sur les cibles publicitaires à fin juin 2014, et parviennent à stabiliser leurs parts d'audience sur les femmes de moins de 50 ans responsables des achats à 3,7 % et 2,9 % respectivement. Enfin, HD1 confirme son statut de *leader* des six nouvelles chaînes HD et réalise, au 1er semestre 2014, 0,9 % de part d'audience sur les individus âgés de 4 ans et plus et 1,3 % sur les femmes de moins de 50 ans responsables des achats.

Sur le premier semestre 2014, le chiffre d'affaires publicitaire des antennes en clair du groupe TF1 s'élève à 721,0 millions d'euros, soit une légère diminution en un an (- 1,0 %) dans un contexte d'offre étendue, du fait notamment de la montée en puissance des chaînes de la TNT

¹ Source : Médiamétrie - Médiapart

et d'absence de reprise marquée de la demande. Le chiffre d'affaires total des antennes au premier semestre 2014 s'élève à 802,4 millions d'euros en recul de 1,5% sur un an.

À fin juin 2014, le coût des programmes des 4 chaînes en clair du groupe TF1 s'élève à 512,6 millions d'euros contre 491,5 millions d'euros un an plus tôt, soit une hausse de 21,1 millions d'euros. Cette augmentation inclut 56 millions d'euros liés à la diffusion de 21 matchs de la Coupe du Monde de la FIFA 2014 sur TF1 au cours du deuxième trimestre. Le coût des programmes hors événements sportifs à fin juin 2014 est ainsi en économie significative de 35 millions d'euros.

Le résultat opérationnel des antennes à fin juin 2014, incluant 56 millions d'euros de coûts liés à la Coupe du Monde de la FIFA 2014, s'élève à 0,6 millions d'euros, contre 25,9 millions d'euros un an plus tôt.

b. Contenus

Le chiffre d'affaires de l'activité Contenus pour le premier semestre 2014 s'élève à 63,7 millions d'euros, soit une hausse de 32,1 millions d'euros sur un an. Il inclut 30 millions d'euros de chiffre d'affaires lié à la revente de droits de la Coupe du Monde de la FIFA 2014. Le résultat opérationnel courant ressort à 10,9 millions d'euros, contre 2,7 millions d'euros un an plus tôt.

Services Consommateurs

Au premier semestre 2014, TF1 Vidéo affiche une baisse de 31,4 % de son activité sur le premier semestre 2014, à 20,5 millions d'euros mais reste à l'équilibre avec 0,8 million d'euros de résultat opérationnel ; Téléshopping génère un chiffre d'affaires de 47,7 millions d'euros contre 48,4 millions d'euros un an plus tôt, soit un recul de 1,4 %, son résultat opérationnel courant s'élève à 3,6 millions d'euros, en hausse de 3,2 millions d'euros ; TF1 Entreprises enregistre un chiffre d'affaires de 23,4 millions d'euros, en progression de 4,9 % par rapport aux six premiers mois de 2013. Le résultat opérationnel courant ressort à 2,6 millions d'euros, en progression de 0,9 million d'euros par rapport au premier semestre 2013.

Offre payante

Le chiffre d'affaires des chaînes thématiques du groupe TF1 s'établit au premier semestre 2014 à 29,8 millions d'euros, soit une baisse de 9,7 % en un an. Cette diminution est liée à une baisse marquée des recettes publicitaires en lien avec la forte concurrence issue de l'offre TNT gratuite élargie. Leur résultat opérationnel courant diminue de 0,3 million d'euros.

Le chiffre d'affaires d'Eurosport France s'élève à 33,3 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'année 2014, en recul de 5,7 % par rapport au premier semestre de l'année 2013. Le résultat opérationnel courant s'établit à -1,5 million d'euros.

Le chiffre d'affaires d'Eurosport International ressort à 149,3 millions d'euros sur les cinq premiers mois de l'année 2014, en recul de 18% par rapport au premier semestre de l'année 2013. Le résultat opérationnel courant s'élève à 25,9 millions d'euros sur la même période.

Pour rappel, dans les comptes du groupe Bouygues, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel d'Eurosport International sont restés intégrés aux résultats de TF1 jusqu'à la cession effective des 31 % additionnels d'Eurosport International à Discovery Communications le 30 mai 2014. À partir de cette date, la participation de 49 % conservée par TF1 est mise en équivalence.

Perspectives

En l'absence de signaux clairs de reprise économique en France, les annonceurs demeurent prudents et la visibilité sur les investissements publicitaires à venir reste très limitée. La fragmentation du marché et l'augmentation des volumes de publicité diffusée sur la TNT contribuent à intensifier la pression concurrentielle.

TF1 maintient ses efforts de maîtrise des coûts. Dans le cadre de la phase II de son plan d'optimisation, qui prévoit un total de 85 millions d'euros d'économies récurrentes, le groupe confirme son objectif de réaliser les 19 millions d'euros d'économies récurrentes prévues au cours du second semestre de l'année 2014.

Les résultats de l'année 2014 seront marqués par les deux événements exceptionnels de l'exercice : la Coupe du Monde de la FIFA et la cession du contrôle d'Eurosport International.

Bouygues Telecom

Pour rappel, les résultats 2013 publiés ont été retraités des impacts liés à l'application des normes IFRS 10 et 11 et sont comparables à 2014.

Acteur majeur du marché français des communications électroniques, Bouygues Telecom a pour mission de faire profiter le plus grand nombre des progrès du numérique.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre		Variation
	2013 retraité	2014	
Chiffre d'affaires	2 287	2 177	- 5 %
Chiffre d'affaires réseau	2 113	1 940	- 8 %
EBITDA	469	332	- 137 M€
<i>EBITDA / chiffre d'affaires réseau</i>	<i>22,2 %</i>	<i>17,1 %</i>	<i>- 5,1 pts</i>
Résultat opérationnel courant	91	(41)	- 132 M€
<i>Marge opérationnelle courante</i>	<i>4,0 %</i>	<i>- 1,9 %</i>	<i>- 5,9 pts</i>
Résultat opérationnel	91	44*	- 47 M€
Résultat net part du groupe	55	24	- 31 M€
EBITDA - Investissements	62	(5)	- 67 M€

** dont 85 millions d'euros de produits non courants : 429 millions d'euros de règlements de litiges et divers moins 344 millions d'euros de provisions pour coûts d'adaptation et divers*

Dans un marché toujours agité commercialement, aussi bien sur le Mobile que sur le Fixe, Bouygues Telecom réalise un chiffre d'affaires de 2 177 millions d'euros au premier semestre 2014, en baisse de 5 % par rapport au premier semestre 2013. Cette baisse est liée à une diminution du chiffre d'affaires réseau en partie compensée par une hausse du chiffre d'affaires terminaux en lien avec le lancement de l'étalement de paiement fin août 2013.

Le chiffre d'affaires réseau s'élève à 1 940 millions d'euros, en baisse de 8% par rapport à au premier semestre 2013. Il continue de refléter les performances commerciales, le repricing¹ de la base (76 % à fin juin 2014 vs. 60 % à fin décembre 2013) et le poids croissant de forfaits vendus sans terminal subventionné.

L'EBITDA du semestre est en retrait de 137 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013 en raison notamment de la baisse du chiffre d'affaires et de l'impact de la redevance 4G liée au refarming 1 800 MHz pour 30 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant du semestre enregistre une perte de 41 millions d'euros, en baisse de 132 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013. Le résultat opérationnel s'élève à 44 millions d'euros et inclut 85 millions de produits non courants liés notamment au règlement de litiges compensant les coûts du plan d'adaptation. Le 11 juin 2014, Bouygues Telecom a présenté à son

¹ Nombre de clients Forfait grand public ayant bénéficié d'une offre dont le tarif a été révisé depuis avril 2013 ramenés à la base total Forfait grand public.

comité central d'entreprise un projet de transformation comprenant notamment une réduction des effectifs de 1 516 collaborateurs.

Le solde « EBITDA – Investissements » est négatif de 5 millions d'euros au premier semestre 2014 mais est positif au deuxième trimestre 2014 et ressort à 12 millions d'euros.

Faits marquants du semestre

Activité commerciale

Au 30 juin 2014, Bouygues Telecom compte 11 millions de clients Mobile dont près de 10 millions de clients Forfait. Depuis le début de l'année, le parc Forfait de Bouygues Telecom poursuit sa croissance, caractérisée par une augmentation des forfaits à valeur¹, priorité stratégique de Bouygues Telecom. À fin juin 2014, 16 % de la base Mobile est utilisatrice 4G² (+7 points versus fin 2013) et consomme en moyenne 2 Go de data par mois.

Le parc B&YOU Mobile poursuit sa croissance et rassemble près de 2 millions de clients à fin juin 2014, soit une croissance de 457 000 clients en un an. Grâce à l'ajout de la 4G sur les offres B&YOU à 19,99€ et 24,99€/mois, le taux de clients positionnés sur une offre incluant 3 Go et plus de data se maintient à près de 60%.

Le parc Haut Débit Fixe de Bouygues Telecom s'élève à plus de 2,2 millions de clients à fin juin, soit une croissance nette de 202 000 clients sur le premier semestre 2014. Au deuxième trimestre 2014, Bouygues Telecom est premier³ en croissance nette sur le Fixe pour le troisième trimestre consécutif.

Cette bonne performance reflète le succès confirmé des nouvelles offres Haut Débit Fixe 2P B&YOU à 15,99€/mois et 3P à 19,99€/mois, dans un environnement concurrentiel accru avec de nombreuses promotions des concurrents. Bouygues Telecom compte 368 000 clients Très Haut Débit Fixe⁴ à fin juin 2014, soit 48 000 de plus par rapport à fin juin 2013.

Initiatives marketing

Dans un contexte toujours agité, Bouygues Telecom continue de se transformer et d'adapter ses offres pour mieux répondre aux attentes du marché :

- Fin février, Bouygues Telecom libère les usages en Europe. Les offres Sensation incluent désormais, dès 29,99€/mois, les appels et SMS illimités depuis l'Europe et les DOM ainsi qu'une enveloppe de consommation de data en Europe de 3 Go incluse, à utiliser 35 jours par an.
- Sur le segment « SoWo »⁵, B&YOU intègre, dès le mois de mars, 1 Go de navigation internet supplémentaire par mois dans son forfait à 24,99€/mois à utiliser en Europe, dans les DOM et en Suisse, 35 jours par an. Par ailleurs, B&YOU propose depuis avril une option « forfait bloqué » pour 2€/mois sur ses offres à 2,99€/mois.

¹ Offre avec usage data supérieur ou égal à 500 Mo par mois

² Clients ayant utilisé le réseau 4G au cours des trois derniers mois (définition Arcep)

³ Estimation société pour le T2 2014 et chiffres Arcep pour le T4 2013 et le T1 2014

⁴ Définition Arcep : abonnements avec un débit crête descendant supérieur ou égal à 30 Mbits/s

⁵ « SoWo » : segment du « SimOnly/WebOnly »

- Sur le segment Entreprises, Bouygues Telecom Entreprises et Telefonica annoncent en mars un renforcement de leur partenariat pour créer une approche commerciale commune sur le marché français des grands comptes internationaux.
- Suite à l'ouverture du plus grand réseau 4G de France le 1^{er} octobre 2013, Bouygues Telecom continue d'innover en étant le premier opérateur à lancer la 4G+ dès juin 2014. L'agrégation de deux bandes de fréquences permet ainsi d'offrir aux clients des débits jusqu'à deux fois supérieurs à la 4G.
- Sur le Haut Débit Fixe, Bouygues Telecom poursuit sa stratégie de libération du marché du Fixe, en proposant dès mars 2014 sa Bbox ADSL 3P à seulement 19,99€/mois. Cette box propose l'essentiel des services plébiscités par les clients et instaure un nouveau standard tarifaire sur le marché.
- Dans la même démarche de libération du marché du Fixe, Bouygues Telecom annonce fin juin le lancement de son offre fibre FTTH à 25,99€/mois. Bouygues Telecom continuera d'investir dans l'extension de son réseau fibre avec un objectif à terme de 6,5 millions de foyers éligibles.

Priorités stratégiques

Dans la perspective de la croissance exponentielle des usages numériques, Bouygues Telecom met en œuvre une stratégie offensive selon 3 axes :

- créer de la valeur en dynamisant les usages data Mobile
- poursuivre la croissance dans le Fixe en rendant les services et le très Haut Débit accessibles au plus grand nombre
- accélérer la transformation de l'entreprise tout en réaffirmant son positionnement

A) Créer de la valeur en dynamisant les usages data Mobile

a. Un avantage compétitif durable

Un réseau Mobile de qualité requiert une quantité importante de ressources spectrales. En 4G en particulier, les débits offerts au client sont directement corrélés à la quantité de fréquences de l'opérateur. Bouygues Telecom a donc investi dans un patrimoine de fréquences lui conférant un avantage compétitif durable pour mener à bien sa stratégie de conquête de clients à valeur. Elle a investi 1,6 milliard d'euros dans l'achat de fréquences et paye chaque année 70 millions de redevances annuelle 4G liée au *refarming* 1800 MHz. Bouygues Telecom dispose ainsi de près d'un tiers des ressources spectrales disponibles sur l'ensemble des bandes de fréquences.

b. Un réseau Mobile à la pointe de la technologie

En prévision de l'explosion du trafic data liée à la conquête de clients à valeur, Bouygues Telecom a investi dans la modernisation complète de son réseau Mobile. Depuis 2011, elle a déployé la technologie *single RAN* (consistant à fusionner toutes les technologies de communication radio existantes dans un seul équipement). Cette dynamique permet à Bouygues Telecom de se positionner aujourd'hui en leader de la 4G à la fois en couverture, avec 70 % de la population couverte¹, et en débits (jusqu'à 220 Mbits/s)² grâce à la 4G+. Bouygues Telecom continue en effet d'innover avec le lancement de la 4G+, en agrégeant les fréquences 1 800 MHz et 800 MHz ou

¹ Observatoire ARCEP sur la couverture et la qualité des services mobiles (Juillet 2014)

² Débit maximum théorique en réception

2 600 MHz. Dès 2015, Bouygues Telecom pourra également proposer à ses clients l'Ultra Haut Débit Mobile en agrégeant 3 bandes de fréquences (800, 1 800 et 2 600 MHz pour un total de 45 MHz disponibles) avec des débits proches de 300 Mbits/s. Ce service sera difficile à reproduire par les concurrents qui ont fait des choix industriels différents.

B) Poursuivre la croissance dans le Fixe en rendant les services et le Très Haut Débit accessibles au plus grand nombre

a. Un réseau déployé en propre

Bouygues Telecom a déployé en propre un réseau Fixe déjà accessible à 12 millions de foyers en ADSL et 1,1 million de foyers en FTTH (prises connectées horizontalement et verticalement), lui permettant ainsi de faire bénéficier à ses clients de ruptures tarifaires (15,99€, 19,99€ et 25,99€/mois). Bouygues Telecom va accélérer le déploiement de son réseau en propre afin d'augmenter le nombre de clients pouvant bénéficier de ces ruptures tarifaires. Les objectifs de couverture sont de 16 millions de foyers éligibles en ADSL fin 2015 et 2 millions de foyers en FTTH. De plus, des accords avec SFR et Orange vont permettre de cibler 6,5 millions de foyers en FTTH à terme.

b. Annonce d'une rupture technologique lancée d'ici la fin de l'année : la nouvelle box Android

Bouygues Telecom anticipe une révolution : le rapprochement de la télévision traditionnelle et des contenus web, répondant à l'appétit croissant pour la consommation à la demande. Au-delà des ruptures tarifaires annoncées depuis novembre 2013, Bouygues Telecom va lancer au quatrième trimestre 2014 une innovation technologique majeure avec une nouvelle box développée en partenariat avec Google. Cette box bénéficie de l'écosystème des nombreux développeurs Android et intègre dans un même boîtier l'accès aux 3 technologies (TNT, IPTV et OTT). Elle allie le meilleur de la télévision et du web dans une interface unifiée, en proposant un catalogue d'applications très complet (Google Play Store) et un moteur de recommandation s'appuyant sur les goûts des utilisateurs. Le coût de production du décodeur est divisé par deux par rapport à la Bbox Sensation notamment grâce à l'utilisation de composants d'une tablette dernière génération et aux effets volume associés. Bouygues Telecom pourra donc proposer aux clients une offre premium à prix attractif (moins de 30€/mois).

C) Accélérer la transformation tout en réaffirmant le positionnement de Bouygues Telecom

Dans le cadre de sa transformation, Bouygues Telecom souhaite accompagner les clients dans l'évolution des nouveaux usages numériques avec la mise en place de boutiques repensées, une relation client principalement basée en France, et une simplification drastique des offres. La réduction du nombre d'offres permettra de simplifier également les processus et de réduire mécaniquement le recours aux fonctions supports (marketing, services informatiques...). Ainsi, la structure de coûts de Bouygues Telecom pourra s'adapter à la baisse de valeur du marché. L'objectif de Bouygues Telecom est d'économiser 300 millions d'euros d'ici fin 2016 par rapport à la base de coûts 2013, dont environ la moitié en 2015. Un projet de plan de départs est en cours de négociation avec les partenaires sociaux et pourrait mener à la réduction d'environ 1 500 postes. Les premiers départs sont envisageables à partir de début novembre 2014. La mise en œuvre de ces transformations permettra de faire basculer l'entreprise dans un fonctionnement plus dynamique et plus agile.

Perspectives

Bouygues Telecom confirme son objectif de générer un solde « EBITDA – Investissements » légèrement positif en 2014 et poursuit la mise en œuvre de sa stratégie offensive.

L'entreprise dispose des atouts nécessaires pour tirer profit, dès 2016, d'une compétitivité retrouvée sur un marché à quatre acteurs :

- un réseau Mobile à la pointe de la technologie et un patrimoine important de fréquences ;
- des offres attractives et une rupture technologique dans le Fixe ;
- des coûts adaptés à l'évolution du marché grâce à un plan d'économies de 300 millions d'euros par an sur la base de coûts totale dès 2016.

Alstom

Alstom, détenu à 29,3 % par Bouygues, est un des leaders mondiaux dans les infrastructures de production et de transmission d'électricité, ainsi que dans tous les segments majeurs de l'industrie ferroviaire.

Exercice 2013/14 : un chiffre d'affaires en croissance organique de 4%, une marge opérationnelle de 7%, un cash-flow libre positif au second semestre

Le 7 mai 2014, Alstom a publié ses résultats de l'exercice 2013/14, clos le 31 mars 2014. Au cours de cet exercice, Alstom a enregistré 21,5 milliards d'euros de commandes, en baisse de 10 % par rapport à l'exercice 2012/13. Le chiffre d'affaires, à 20,3 milliards d'euros, est en progression de 4 % à structure et taux de change constants. Le résultat opérationnel est en légère baisse de 3 %, à 1 424 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 7 %. Le résultat net est passé de 768¹ millions d'euros en 2012/13 à 556 millions d'euros, affecté principalement par l'augmentation des charges de restructuration et des charges financières, ainsi que par la dépréciation de certains actifs et des provisions. Le cash-flow libre a été positif de 340 millions d'euros au second semestre 2013/14, après avoir été négatif de -511 millions d'euros sur les six premiers mois de l'exercice. Aucune distribution de dividende n'a été décidée lors de l'assemblée générale mixte d'Alstom réunie le 1^{er} juillet 2014.

Projet d'acquisition des activités Énergie d'Alstom par General Electric

Dans un communiqué du 30 avril 2014, Alstom indiquait avoir reçu une offre ferme de General Electric (GE) relative à l'acquisition de ses activités Énergie ; le périmètre de l'opération proposée couvrait les secteurs Thermal Power, Renewable Power et Grid. Le prix proposé représentait une valeur de fonds propres de 12,35 milliards d'euros. Alstom s'est réservé le droit de répondre à des offres non sollicitées pour la reprise de ses activités Énergie. Le 20 juin 2014, le conseil d'administration d'Alstom a reçu de GE une offre actualisée de rachat des activités Énergie et Grid d'Alstom. Il a également reçu, à cette même date, une offre révisée émanant de Siemens et Mitsubishi Heavy Industries.

Le 21 juin 2014, le conseil d'administration d'Alstom a annoncé qu'en s'appuyant sur le rapport d'un comité d'administrateurs indépendants et sur l'avis de ses conseils financier et juridique, il avait unanimement décidé d'émettre un avis favorable à l'offre actualisée de GE. Il a présenté le contenu de cette offre. GE propose de racheter les activités Énergie d'Alstom (Thermal Power, Renewable Power et Grid) pour un prix ferme et définitif de 12,35 milliards d'euros, correspondant à une valeur d'entreprise de 11,4 milliards d'euros. Après la réalisation de cette acquisition des activités Énergie d'Alstom, GE et Alstom créeraient des co-entreprises dans le domaine des réseaux et celui des énergies renouvelables. Alstom et GE créeraient en outre une alliance portant sur les activités nucléaires dans le monde et la vapeur en France, l'État français disposant d'une action préférentielle lui accordant des droits de veto ainsi que des droits de gouvernance spécifiques dans le domaine de la sécurité et des technologies pour centrales nucléaires en France. L'investissement par Alstom dans ces alliances dans le domaine de l'énergie est estimé à environ 2,5 milliards d'euros. Enfin, GE propose de créer une alliance globale dans le ferroviaire avec la vente par GE à Alstom de son activité de signalisation et la signature d'un ensemble d'accords de coopération. La réalisation de l'opération est subordonnée à la consultation des instances représentatives du personnel, à l'obtention des autorisations réglementaires, y compris au titre du décret relatif aux investissements étrangers en France, et à celle des autres autorisations requises au titre du contrôle des concentrations. La décision finale reviendra aux actionnaires d'Alstom.

¹ Ajusté de l'impact IAS 19 R

Accord entre l'État et Bouygues donnant option à l'État d'acquérir dans certaines conditions auprès de Bouygues jusqu'à 20 % du capital d'Alstom

Afin de soutenir les projets annoncés par Alstom et General Electric, Bouygues a conclu le 22 juin 2014 avec l'État un accord aux termes duquel l'État, ou toute autre entité de son choix contrôlée par lui, pourrait acheter une partie du capital d'Alstom détenu par Bouygues. Les principales dispositions sont les suivantes. Pendant la période de 20 mois suivant la réalisation complète des opérations annoncées par Alstom le 21 juin 2014, l'État disposerait d'une option d'achat d'un maximum de 20 % du capital d'Alstom détenu par Bouygues au prix du marché assorti d'une décote usuelle, sous réserve que ce prix soit supérieur ou égal à l'équivalent d'un prix de 35 euros ajusté de la distribution de cash aux actionnaires. Au terme de ces 20 mois et pendant huit jours de bourse, l'achat pourrait se faire au prix du marché assorti d'une décote usuelle, pour un maximum de 15 % du capital d'Alstom. Bouygues permettrait également à l'État, au moyen de prêts de titres, d'exercer 20 % des droits de vote d'Alstom. Bouygues serait libre de céder tout ou partie des actions objet des promesses sous réserve de les avoir préalablement offertes à l'Agence des Participations de l'État. Ces dispositions sont conditionnées à la complète réalisation des opérations annoncées par Alstom le 21 juin 2014.

Par ailleurs, les parties feront leurs meilleurs efforts, pendant dix ans à compter de la signature du protocole d'accord, pour qu'au sein du conseil d'administration d'Alstom soient présents un administrateur représentant Bouygues et deux administrateurs représentant l'État. Bouygues s'est aussi engagé à voter dans les assemblées générales d'Alstom en faveur du nouveau régime de droit commun instituant des droits de vote double (ce qui l'a conduit à voter contre la vingtième résolution soumise à l'assemblée générale d'Alstom du 1^{er} juillet 2014, cette résolution proposant de conserver les droits de vote simple). Une description détaillée de l'accord du 22 juin 2014 figure dans l'avis 214C1292 publié par l'AMF le 3 juillet 2014. L'AMF y conclut qu'au regard des dispositions figurant dans cet accord, l'État et Bouygues agissent de concert vis-à-vis d'Alstom.

II – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE 2014

Le présent rapport contient des informations à caractère prévisionnel. Ces informations, qui expriment des objectifs établis sur la base des appréciations et estimations actuelles, restent subordonnées aux facteurs de risques et incertitudes exposés ci-après.

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe pourrait être confronté au cours du second semestre 2014 sont de même nature que ceux qui sont présentés dans le document de référence 2013 (pages 123 à 148).

Par un arrêt en date du 3 avril 2014, la Cour administrative d'appel de Paris a rejeté les requêtes de l'Association « Justice dans la Cité » qui contestait la légalité des différents actes administratifs relatifs au projet d'un nouveau tribunal de grande instance de Paris. Le chantier a pu en conséquence redémarrer. L'Association Justice dans la Cité a formé un pourvoi devant le Conseil d'État.

En Espagne, un litige portant sur la réalisation d'un centre commercial à Oleiros oppose la filiale espagnole de Bouygues Immobilier à Cafel Inversiones. Ce litige a fait l'objet d'un arbitrage auprès de la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, au cours duquel chacune des parties a présenté des demandes indemnitaires. Par une sentence en date du 31 janvier 2014, le tribunal arbitral a condamné la filiale de Bouygues Immobilier à régler à Cafel Inversiones la somme nette de 6,4 millions d'euros. L'impact de cette sentence a été provisionné dans les comptes au 30 juin 2014.

En mai 2014, le Conseil d'État a pris des mesures d'instruction complémentaires dans le cadre d'un contentieux déclenché en 2012 par Fiducial TV pour contester l'autorisation de six nouvelles chaînes, dont HD1 chaîne du groupe TF1.

Bouygues Telecom a engagé deux recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État, en date respectivement du 6 mai et du 22 juillet 2014, contre le refus de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) d'encadrer les modalités d'extinction de l'itinérance dont bénéficie Free Mobile. Bouygues Telecom demande l'annulation des décisions de l'ARCEP et qu'il soit enjoint à cette Autorité de définir des modalités d'extinction progressive de l'itinérance, pour préparer l'extinction définitive de ladite itinérance en janvier 2016.

Suite à la signature par Bouygues Telecom et SFR, le 31 janvier 2014, d'un accord de mutualisation d'une partie de leurs réseaux d'accès mobiles, Orange a saisi, le 29 avril 2014, l'Autorité de la concurrence pour dénoncer le caractère prétendument anticoncurrentiel de cet accord. Orange demande à l'Autorité de la concurrence de prononcer, à titre de mesures conservatoires, un certain nombre d'injonctions à l'encontre de Bouygues Telecom et SFR, notamment la suspension de la mise en œuvre de l'accord.

Par un arrêt du 18 juin 2014, le Conseil d'État a rejeté le recours en annulation introduit par Orange à l'encontre de la décision de l'ARCEP n°2013-0514 du 4 avril 2013, autorisant Bouygues Telecom à utiliser les fréquences 1800 pour déployer un réseau 4G. Il est précisé que Free Mobile s'était désisté de sa requête en annulation.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014, Bouygues Telecom a conclu trois protocoles d'accord avec, respectivement, Orange, SFR et Free Mobile, en vue de mettre fin à un ensemble de contentieux et précontentieux.

Par un arrêt en date du 28 mai 2014 relatif aux articles publiés par Le Canard Enchaîné à propos de l'attribution du contrat du nouveau siège du Ministère de la Défense à Paris, la cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du tribunal de grande instance de Paris du 14 mars 2012 en ce qu'il reconnaissait le caractère diffamatoire de cinq allégations et retenait que le journal avait échoué dans son offre de preuve. Mais ce même arrêt a reconnu également le bénéfice de la bonne foi aux journalistes, motif qui a conduit la Cour à débouter Bouygues de ses demandes.

III – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2014, aucune transaction entre parties liées de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues n'a été conclue ; de même, aucune modification des transactions entre parties liées, de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues, n'est intervenue au cours de cette période. Conformément aux dispositions des conventions approuvées par le conseil d'administration et par l'assemblée générale des actionnaires, Bouygues a fourni des prestations de services aux différents sous-groupes, principalement dans le domaine du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance.

Les données chiffrées relatives aux transactions entre parties liées figurent dans la note 14 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés.

IV – ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Début juillet 2014, un groupement composé de Bouygues Travaux Publics, filiale de Bouygues Construction, mandataire, et de sociétés du groupe Solétanche Bachy, a signé avec la RATP un contrat de 164,9 millions d'euros pour le deuxième lot tunnel de la prolongation de la ligne 14 du métro parisien. Bouygues Construction a également annoncé la signature début juillet 2014 d'un contrat de plus de 80 millions d'euros pour la construction de deux nouveaux bâtiments hospitaliers à Strasbourg.

Bouygues Energies & Services, en juillet, a pris une participation majoritaire dans la société canadienne Plan Group, spécialiste du génie électrique et mécanique (conception, installation, maintenance et services associés, domotique et infrastructures de réseaux), essentiellement implantée en Ontario.

Le 18 juillet 2014, Bouygues a annoncé que la contribution d'Alstom au résultat net de Bouygues serait désormais enregistrée uniquement aux premier et troisième trimestres de Bouygues et serait calculée sur la base des résultats nets semestriels publiés par Alstom (clôtures des 31 mars et 30 septembre). Il a précisé qu'en application de cette nouvelle méthode : la contribution d'Alstom au résultat net de Bouygues au premier trimestre 2014 s'élevait à 53 millions d'euros et était calculée sur la base du résultat net du deuxième semestre 2013/14 publié par Alstom, Bouygues n'ayant pas enregistré de contribution d'Alstom au quatrième trimestre 2013 ; Bouygues n'enregistrerait pas de contribution d'Alstom au titre du deuxième trimestre 2014 (contre une contribution de 59 millions d'euros au deuxième trimestre 2013) ; la contribution d'Alstom qui sera enregistrée au troisième trimestre 2014 dans les comptes de Bouygues sera calculée sur la base des résultats d'Alstom du premier semestre de l'exercice 2014/15 qui seront publiés le 5 novembre 2014 ; Bouygues n'enregistrera pas de contribution d'Alstom dans ses comptes au quatrième trimestre 2014.

Le 29 juillet 2014, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a rendu publique sa décision de refuser le passage en clair de LCI. LCI examine les voies de droit qu'elle pourrait être conduite à engager devant les juridictions compétentes.

Le 4 août 2014, suite à des déclarations parues dans la presse, Bouygues a rappelé que Bouygues Telecom poursuivait la mise en place de son plan de transformation annoncé le 11 juin 2014 visant à lui garantir un avenir autonome. Il a précisé que le groupe Bouygues n'avait reçu à ce jour aucune offre de rachat pour sa filiale Bouygues Telecom.

Le 23 juillet 2014, Alstom a publié les chiffres relatifs aux prises de commande et au chiffre d'affaires du premier trimestre 2014/15. Entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2014, Alstom a enregistré 8,2 milliards d'euros de commandes, soit le double des commandes reçues sur la même période de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires, à 4,3 milliards d'euros, a baissé de 1 % à structure et taux de change constants, affecté par le niveau de commandes moins important enregistré au cours des derniers trimestres dans les secteurs Thermal Power et Renewable Power (-10 % en organique) et Grid (-5 % en organique). Les ventes de Transport ont en revanche fortement augmenté (17 % à structure et taux de change constants). Le carnet de commandes s'est établi à 56 milliards d'euros au 30 juin 2014, représentant 33 mois de ventes.

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOUYGUES

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	06/2014 Net	12/2013 Net ^(a) Retraité	06/2013 Net ^(a) Retraité
Immobilisations corporelles	6 301	6 246	6 362
Immobilisations incorporelles	1 797	1 866	1 876
Goodwill	5 245	5 245	5 598
Participations dans les coentreprises et entités associées	4 005	3 510	5 561
Autres actifs financiers non courants	579	572	549
Impôts différés actif et créances fiscales non courants	260	251	265
ACTIF NON COURANT	18 187	17 690	20 211
Stocks / programmes / droits de diffusion	3 139	3 025	3 091
Avances et acomptes versés sur commandes	463	473	524
Clients et comptes rattachés	7 046	6 157	7 031
Actif d'impôt (exigible)	194	196	172
Autres créances courantes	2 563	1 947	2 361
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 382	3 546	2 569
Instruments financiers - couverture des dettes financières	14	14	15
Autres actifs financiers courants	7	16	13
ACTIF COURANT	16 808	15 374	15 776
Actifs ou activités détenus en vue de la vente		1 151	
TOTAL ACTIF	34 995	34 215	35 987
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	06/2014	12/2013 ^(a) Retraité	06/2013 ^(a) Retraité
Capital social	336	319	319
Primes et réserves	6 664	7 572	7 534
Réserve de conversion	1	16	119
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	410	(757)	188
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	7 411	7 150	8 160
Participations ne donnant pas le contrôle	1 541	1 519	1 443
CAPITAUX PROPRES	8 952	8 669	9 603
Dettes financières non courantes	6 966	6 601	7 551
Provisions non courantes	2 375	2 173	2 131
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	114	167	184
PASSIF NON COURANT	9 455	8 941	9 866
Avances et acomptes reçus	1 149	1 345	1 352
Dettes financières courantes	1 053	1 006	353
Impôts courants	136	120	62
Fournisseurs et comptes rattachés	6 562	6 774	7 311
Provisions courantes	812	792	688
Autres passifs courants	6 313	6 004	6 301
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	526	362	411
Instruments financiers - couverture des dettes financières	25	26	26
Autres passifs financiers courants	12	10	14
PASSIF COURANT	16 588	16 439	16 518
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente		166	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	34 995	34 215	35 987
Endettement financier net (passif)	(5 174)	(4 435)	(5 757)

^(a) Les états financiers au 31 décembre 2013 et 30 juin 2013 ont été retraités des effets de l'application des normes IFRS 10 et 11 (voir Note 15).

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOUYGUES

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	1 ^{er} Semestre		2 ^{ème} Trimestre		Exercice
	2014	2013 Retraité ^(a)	2014	2013 Retraité ^(a)	2013 Retraité ^(a)
CHIFFRE D'AFFAIRES ^(b)	15 182	15 094	8 341	8 449	33 121
Autres produits de l'activité	36	51	17	26	96
Achats consommés	(7 543)	(7 113)	(4 254)	(3 977)	(16 030)
Charges de personnel	(3 522)	(3 491)	(1 806)	(1 809)	(7 037)
Charges externes	(3 183)	(3 404)	(1 619)	(1 827)	(7 017)
Impôts et taxes	(310)	(311)	(153)	(156)	(638)
Dotations nettes aux amortissements	(662)	(666)	(350)	(347)	(1 403)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(23)	(105)	(28)	(68)	(511)
Variations des stocks de production et de promotion immobilière	(41)		5	(17)	55
Autres produits d'exploitation ^(c)	535	608	273	299	1 339
Autres charges d'exploitation	(335)	(316)	(196)	(149)	(656)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	134	347	230	424	1 319
Autres produits opérationnels	737		437		
Autres charges opérationnelles	(348)		(244)		(91)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	523	347	423	424	1 228
Produits financiers	21	22	11	12	52
Charges financières	(184)	(179)	(93)	(90)	(356)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(163)	(157)	(82)	(78)	(304)
Autres produits financiers	37	26	22	17	70
Autres charges financières	(34)	(33)	(16)	(15)	(96)
Charge d'impôt	(59)	(98)	(54)	(151)	(360)
Participations dans les coentreprises et entités associées :					
Quote-part de résultat	54	138	5	73	217
Plus-value nette sur cession Cofiroute	253				
Dépréciation Alstom					(1 404)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	611	223	298	270	(649)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente					
RÉSULTAT NET	611	223	298	270	(649)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	410	188	125	230	(757)
Résultat net part des participations ne donnant pas le contrôle	201	35	173	40	108
Résultat net des activités poursuivies par action (en euros)	1,27	0,59	0,38	0,72	(2,37)
Résultat net des activités poursuivies dilué par action (en euros)	1,26	0,59	0,37	0,72	(2,37)

^(a) Les états financiers au 31/12/2013, 30/06/2013 et au 2nd trimestre 2013 ont été retraités des effets de l'application des normes IFRS 10 et 11 (voir Note 15).

^(b) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international

^(c) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres

4 989	4 628	2 867	2 698	11 035
153	189	78	88	434

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOUYGUES

ÉTAT CONSOLIDÉ DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (en millions d'euros)

	1 ^{er} Semestre		Exercice
	2014	2013 Retraité ^(a)	2013 Retraité ^(a)
RÉSULTAT NET	611	223	(649)
Éléments non recyclables en résultat net			
Gains / pertes actuariels sur avantages du Personnel	(28)	4	(14)
Variation de la réserve de réévaluation			
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	9	(1)	3
Quote-part des produits et charges non recyclables des participations dans les coentreprises et entités associées ^(b)	(9)	(20)	4
Éléments recyclables en résultat net			
Variation des écarts de conversion sur sociétés contrôlées	8	17	(16)
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture et autres actifs financiers (AFS ...)	(7)	12	17
Impôts sur éléments recyclables en résultat net		(2)	
Quote-part des produits et charges recyclables des participations dans les coentreprises et entités associées ^(b)	(26)	18	(42)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(53)	28	(48)
PRODUITS ET CHARGES NETS COMPTABILISÉS	558^(c)	251^(d)	(697)
Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe	356	218	(798)
Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle	202	33	101

^(a) Les états financiers au 31 décembre 2013 et 30 juin 2013 ont été retraités des effets de l'application des normes IFRS 10 et 11 (voir Note 15).

^(b) Concerne Alstom pour l'essentiel (Mise en équivalence)

^(c) Dont produits et charges comptabilisés au 2^{ème} trimestre 2014 = (5)

^(d) Dont produits et charges comptabilisés au 2^{ème} trimestre 2013 = 9

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOUYGUES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (en millions d'euros)

	Capital Prime d'émission	Réserves liées au capital / Report à nouveau	Réserves et Résultat consolidés	Actions autocontrôle de l'entreprise	Opérations affectées directemen t en capitaux propres	TOTAL GROUPE	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2012 RETRAITÉ ^(a)	1 303	2 902	4 543		(174)	8 574	1 489	10 063
Mouvements 1^{er} semestre 2013								
Opérations nettes sur capital et réserves	(99)	153	(153)	99	(24)	(24)		(24)
Acquisitions / Cessions d'actions propres				(99)	(2)	(101)		(101)
Acquisitions / Cessions sans perte de contrôle								
Distribution			(511)			(511)	(80)	(591)
Autres opérations avec les actionnaires			3			3		3
Résultat net			188			188	35	223
Variation de change					25	25	(3)	22
Autres produits et charges comptabilisés					5	5	1	6
Résultat net et produits et charges comptabilisés ^(c)			188		30	218	33	251
Autres opérations (changements de périmètre et divers)							2	2
SITUATION AU 30 JUIN 2013 RETRAITÉ ^(a)	1 204	3 055	4 070		(170)	8 159	1 444	9 603
Mouvements 2^{ème} semestre 2013								
Opérations nettes sur capital et réserves	3	(1)	1		26	29	1	30
Acquisitions d'actions propres					2	2		2
Acquisitions / Cessions sans perte de contrôle					(26)	(26)	5	(21)
Distribution								
Autres opérations avec les actionnaires			3			3		3
Résultat net			(945)			(945)	73	(872)
Variation de change					(103)	(103)	(2)	(105)
Autres produits et charges comptabilisés					32	32	(3)	29
Résultat net et produits et charges comptabilisés ^(c)			(945)		(71)	(1 016)	68	(948)
Autres opérations (changements de périmètre et divers)			(1)			(1)	1	
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2013 RETRAITÉ ^(a)	1 207	3 054	3 128		(239)	7 150	1 519	8 669
Mouvements 1^{er} semestre 2014								
Opérations nettes sur capital et réserves	415	(118)	118			415		415
Acquisitions d'actions propres					(2)	(2)		(2)
Acquisitions / Cessions sans perte de contrôle								
Distribution		(511)				(511)	(88)	(599)
Autres opérations avec les actionnaires			2			2	(1)	1
Résultat net			410			410	201	611
Variation de change					(15) ^(b)	(15)	1	(14)
Autres produits et charges comptabilisés					(39)	(39)		(39)
Résultat net et produits et charges comptabilisés ^(c)			410		(54)	356	202	558
Autres opérations (changements de périmètre et divers)			1			1	(91)	(90)
SITUATION AU 30 JUIN 2014	1 622	2 425	3 659		(295)	7 411	1 541^(d)	8 952

^(a) Les états financiers au 31 décembre 2012, 2013 et 30 juin 2013 ont été retraités des effets de l'application des normes IFRS 10 et 11 (voir Note 15).

^(b) Variation de la réserve de conversion

	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Sociétés contrôlées	7	8
Participations dans les coentreprises et entités associées	(22)	(22)
	(15)	(14)

^(c) Voir état des produits et charges comptabilisés

^(d) Dont TF1 : 1122

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOUYGUES

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	1 ^{er} Semestre		Exercice
	2014	2013 Retraité ^(a)	2013 Retraité ^(a)
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	611	223	(649)
Quote-part effective de résultat revenant aux participations dans les coentreprises et entités associées	(34)	(97)	1 341
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)	(12)	(10)	(19)
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	827	657	1 443
Plus et moins values de cessions d'actifs	(570)	(20)	(47)
Charges calculées diverses		(6)	(13)
Sous-total	822	747	2 056
Coût de l'endettement financier net	163	157	304
Charge d'impôt de l'exercice	59	98	360
Capacité d'autofinancement	1 044	1 002	2 720
Impôts décaissés sur la période	(116)	(79)	(294)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité ^(b)	(1 803)	(778)	(180)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	(875)	145	2 246
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(635)	(672)	(1 380)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	43	59	109
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	7	(205)	(70)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés	(4)	(2)	(7)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	1	2	5
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés	(6)		
Incidences des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées	(21)	(30)	(99)
Prix de cession des activités consolidées	1 039	2	14
Dettes nettes sur activités consolidées	(1)	(4)	1
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)	14	(26)	(24)
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées)	40	(14)	11
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	477	(890)	(1 440)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	10	(76)	(72)
Dividendes mis en paiement au cours de la période			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(110)	(511)	(511)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(88)	(79)	(79)
Variation des dettes financières courantes et non courantes	405	(523)	(813)
Coût de l'endettement financier net	(163)	(157)	(304)
Autres flux liés aux opérations de financement	(3)	3	8
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	51	(1 343)	(1 771)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES	19	(30)	(58)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)	(328)	(2 118)	(1 023)
Trésorerie nette à l'ouverture	3 184	4 276	4 276
Flux nets	(328)	(2 118)	(1 023)
<u>EUROSPORT international</u> positionné au bilan en activité détenue en vue de la vente :			
• Neutralisation de la trésorerie au 31/12/2013			(69)
Trésorerie nette de clôture	2 856	2 158	3 184
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU DETENUES EN VUE DE LA VENTE			
Trésorerie nette à l'ouverture			
Flux nets de l'exercice			
Trésorerie nette de clôture			

(a) Les états financiers au 31 décembre 2013 et 30 juin 2013 ont été retraités des effets de l'application des normes IFRS 10 et 11 (voir Note 15).

(b) Définition de la variation du BFR d'activité : Actif courant - passif courant (hors impôts décaissés présentés séparément)

SOMMAIRE

(chiffres exprimés en millions d'euros sauf mention contraire)

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE.....	4
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE.....	7
NOTE 3	ACTIF NON COURANT	16
NOTE 4	ACTIF COURANT	18
NOTE 5	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	18
NOTE 6	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES.....	19
NOTE 7	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	20
NOTE 8	PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET.....	20
NOTE 9	ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	21
NOTE 10	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL.....	21
NOTE 11	CHARGE D'IMPÔT	22
NOTE 12	INFORMATION SECTORIELLE	22
NOTE 13	ENGAGEMENTS HORS BILAN	23
NOTE 14	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	24
NOTE 15	IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES SUR LA CONSOLIDATION.....	24

Déclaration de conformité :

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 juin 2014 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee* ou émises par l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2014, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des charges et produits comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013 et les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2013.

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE

1.1 Périmètre au 30 juin 2014

Au 30 juin 2014, le périmètre comprend 1 048 entités contre 1 126 à fin 2013. La variation nette de (78) sociétés intègre la déconsolidation de Sociétés Civiles Immobilières ou de Sociétés en Participations en fin de programme (dans les métiers de la construction essentiellement). Elle tient également compte de la cession intervenue fin mai 2014 de 17 entités de l'activité Eurosport International.

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Sociétés contrôlées	766	822
Activités conjointes	172	202
Coentreprises et entités associées	110	102
	1 048	1 126

1.2 Faits significatifs

1.2.1 Faits significatifs du premier semestre 2014

Les principales acquisitions et opérations du premier semestre 2014 sont présentées ci-après par ordre chronologique :

- Discovery Communications et TF1 ont signé un accord le 21 janvier 2014 par lequel Discovery acquiert une participation de contrôle du groupe Eurosport International (groupe Eurosport hors Eurosport France) au travers d'un approfondissement du large partenariat stratégique qui lie les deux groupes depuis décembre 2012. L'opération, qui permet à Discovery de monter au capital d'Eurosport SAS (maison-mère du groupe Eurosport) en faisant passer sa participation de 20 % à 51 %, a lieu près d'un an avant la date prévue dans l'accord initial de décembre 2012. TF1 garde sa participation de 80 % dans Eurosport France au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2015.

Les derniers accords des autorités compétentes ont été obtenus au cours du mois d'avril 2014 et la réalisation de la cession complémentaire de 31% du capital d'Eurosport SAS à Discovery Communications est intervenue le 30 mai 2014.

L'acquisition des 31 % est réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de 902 millions d'euros pour le groupe Eurosport, de laquelle doit être déduite la valorisation d'Eurosport France (85 millions d'euros). Ces valorisations sont augmentées de la trésorerie nette des entités à la date de la réalisation de la vente.

TF1 conserve par ailleurs la possibilité d'exercer son option de vente sur ses 49 % restants, ce qui pourrait porter la participation de Discovery à 100 %. Cette participation est comptabilisée en coentreprises et entités associées pour 489 millions d'euros au 30 juin 2014.

A l'issue des opérations réalisées sur le premier semestre (achat à TF1 des 31% d'Eurosport SAS par Discovery Communications et entrée en vigueur de l'option de vente de TF1 sur ses 49% restants), le montant des engagements hors bilan pris dans le cadre des accords avec Discovery Communications est de 622 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 504 millions d'euros au 31 décembre 2013 (note 13 de l'annexe).

Comptablement, les actifs et passifs d'Eurosport International ont été comptabilisés au bilan au 31 décembre 2013 sur la ligne « Actifs/Passifs liés à une activité détenue en vue de la vente » selon les principes décrits en note 2.2. Le résultat d'Eurosport International au titre des 5 premiers mois de l'exercice 2014 n'est pas présenté en activité détenue en vue de la vente dans la mesure où Eurosport International ne répond pas à la définition d'UGT pour le test de dépréciation des *goodwill*, ni à celle d'une activité significative pour le Groupe.

La cession des 31% à Discovery Communications et la réévaluation de la participation résiduelle de 49 % conservée, faisant suite à la perte de contrôle, se traduisent par un résultat avant impôt de 308 millions d'euros, enregistré en « Autres produits opérationnels » (note 10 de l'annexe).

- Le 31 janvier 2014, Colas a cédé à Vinci Autoroutes sa participation financière de 16,67 % dans le capital de Cofiroute. Le prix de la transaction de 780 millions d'euros a été encaissé sur le premier trimestre. La plus-value nette comptabilisée sur le premier trimestre dans le résultat des participations dans les coentreprises et entités associées est de 253 millions d'euros.
- Au cours du premier semestre, Bouygues Telecom a signé plusieurs protocoles lui octroyant 400 millions d'euros, dont 133 millions ont été encaissés au 30 juin 2014, pour mettre fin à un ensemble de litiges décrits dans le document de référence de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (note 10 de l'annexe).
- Bouygues Telecom a présenté le 11 juin 2014 à son comité central d'entreprise un projet de transformation profonde de son organisation associé à un repositionnement de l'entreprise.

Cette réflexion stratégique sur l'avenir de l'entreprise aboutit à un projet de simplification de l'organisation, des process et des offres proposées afin de retrouver lisibilité et agilité dans un marché en évolution. Ce projet de transformation entraînerait une réduction des effectifs de 1 516 collaborateurs, pour laquelle une provision a été comptabilisée au 30 juin 2014 en « Autres charges opérationnelles » (note 10 de l'annexe).

- Afin de soutenir les projets annoncés par Alstom et General Electric, Bouygues a conclu le 22 juin 2014 avec l'Etat français un accord aux termes duquel l'Etat, ou toute autre entité de son choix contrôlée par lui, pourrait acheter une partie du capital d'Alstom détenu par Bouygues. Cet accord est conditionné à la réalisation effective des opérations annoncées le 21 juin 2014 par Alstom et au paiement d'un dividende exceptionnel ou au règlement livraison d'actions dans le cadre d'une OPRA. Il repose sur les principes suivants :
 - pendant la période de 20 mois suivant la réalisation complète des opérations qui ont été annoncées le 21 juin 2014 par Alstom, l'Etat a la faculté d'acquérir un maximum de 20% du capital d'Alstom détenu par Bouygues au prix du marché assorti d'une décote usuelle, sous réserve que ce prix soit supérieur ou égal à l'équivalent d'un prix de 35 euros par action ajusté.
 - au terme de ces 20 mois et pendant huit jours de bourse, l'achat pourra se faire au prix du marché assorti d'une décote usuelle, pour un maximum de 15% du capital d'Alstom.
 - par ailleurs, à compter de la réalisation complète des opérations qui ont été annoncées le 21 juin 2014 par Alstom, Bouygues permettra à l'Etat, au moyen d'un prêt de titres, d'exercer 20% des droits de vote d'Alstom, et soutiendra la nomination de deux administrateurs désignés par l'Etat au Conseil d'administration d'Alstom.
 - Bouygues conservera d'une part un poste d'administrateur et bénéficiera des droits aux dividendes sur l'ensemble des actions, y compris celles prêtées à l'Etat et d'autre part la possibilité, à tout moment, de revendre ses actions à un tiers à un prix convenu librement, l'Etat bénéficiant d'un droit de première offre sur les actions prêtées.

Ainsi, Bouygues maintient son influence notable sur Alstom à travers sa participation qui continuera à être comptabilisée en mise en équivalence. Les promesses de ventes constituent des engagements réciproques hors bilan.

1.2.2 Rappel des faits significatifs du premier semestre 2013

Les principales acquisitions et opérations du premier semestre 2013 sont présentées ci-après :

- Le 7 janvier 2013, Bouygues a racheté, pour un montant de 99 millions d'euros, 5 074 906 de ses propres actions représentant 1,57 % de son capital, que le conseil d'administration de Bouygues a décidé d'annuler le 26 février 2013.
- L'Arcep a autorisé Bouygues Telecom, qui en avait fait la demande, à utiliser la bande de fréquences des 1800 MHz à partir du 1^{er} octobre 2013, pour y déployer la 4G, sous condition de restitution d'une partie de ses fréquences.
- Le 29 mai 2013, Bouygues a remboursé le solde de son emprunt obligataire de mai 2006 à 4,5 % pour 709 millions d'euros.

1.3 Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2014

Il s'élève à 15 182 millions d'euros, à un niveau stable par rapport à l'activité du premier semestre 2013 à 15 094 millions d'euros.

1.4 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 juin 2014

Le Groupe n'a pas connaissance d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1 Les activités du Groupe

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié, implanté dans plus de 80 pays.

Les métiers s'organisent autour des pôles d'activités ci-après :

- Construction :
 - Bouygues Construction (BTP, Energies et services),
 - Bouygues Immobilier,
 - Colas (Routes).
- Télécoms - Médias :
 - TF1 (Télévision),
 - Bouygues Telecom (Téléphonie mobile/fixe, TV et internet).
- Le groupe Bouygues détient également une participation de 29,3 % dans le groupe Alstom (Alstom Thermal Power, Alstom Renewable Power, Alstom Transport, Alstom Grid).

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées, les coentreprises et les activités conjointes. Ils sont présentés en millions d'euros, devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent les recommandations de présentation du CNC (devenu l'ANC) n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009 en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 27 août 2014.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2014 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs / passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013.

Au 30 juin 2014, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2013 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2014.

- Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au 1^{er} janvier 2014 :
 - **IFRS 10 : états financiers consolidés, IFRS 11 : partenariats, IFRS 12 : informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, IAS 27 : états financiers individuels (version modifiée en 2011), IAS 28 : participations dans des entreprises associées et des coentreprises (version modifiée en 2011)** : ces normes ont été adoptées le 29 décembre 2012 par l'Union européenne et sont applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014. Les principales modifications et impacts sont décrits ci-dessous.

La norme IFRS 10 remplace les dispositions relatives aux états financiers consolidés qui figuraient dans la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels », ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation – entités *ad hoc* » et redéfinit la notion de contrôle sur une entité.

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette nouvelle norme définit la manière dont doit être traité un partenariat.

En application de cette nouvelle norme, les partenariats, au travers desquels au moins deux parties exercent un contrôle conjoint, sont comptabilisés sur la base des droits et obligations de chacune des parties au partenariat, en prenant en compte notamment la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant :

- les coentreprises qui confèrent des droits dans l'actif net sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la méthode de l'intégration proportionnelle n'étant plus autorisée,
- les actifs et passifs (produits et charges) des activités conjointes, qui confèrent à chacun des co-participants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, sont comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe.

Cette norme s'applique principalement aux partenariats du Groupe mis en place pour certaines opérations de promotion immobilière, certains contrats de construction réalisés par des Sociétés en Participation ou d'autres formes juridiques, ainsi qu'à certaines sociétés de travaux exploitant des carrières ou des usines d'émulsion (note 3.6 de l'annexe).

La norme IFRS 12 complète les informations à fournir au titre des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées. Cette norme s'appliquera pour la première fois au Groupe pour l'établissement des comptes consolidés au titre de l'exercice 2014 et entraînera la présentation de nouvelles informations en notes annexes. Dans le cadre de la publication des comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2014, un certain nombre d'informations prévues par la norme IFRS 12 sont communiquées pour permettre une correcte lecture des comptes consolidés.

Les principaux impacts identifiés résultent de la mise en œuvre des normes IFRS 10 et IFRS 11 relatives aux états financiers consolidés et aux partenariats et plus particulièrement de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des coentreprises détenues par le Groupe, jusqu'à présent consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les coentreprises concernées par l'application de ces normes concernent principalement des sociétés travaux et sociétés industrielles, co-détenues par Colas et un partenaire, qui sont comptabilisées à compter du 1^{er} janvier 2014 selon la méthode de la mise en équivalence. L'impact de l'application rétroactive de ces normes au 1^{er} janvier 2013, sur l'exercice 2013 et sur le premier semestre 2013, est présenté en note 15 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'IFRS IC a été saisi sur certaines difficultés d'application de la norme IFRS 11. Le Groupe prendra en compte les éventuelles clarifications dans ses comptes consolidés.

▪ **IFRIC 21 : prélèvements gérés par les autorités publiques.**

Cette interprétation a été adoptée par l'Union européenne le 13 juin 2014 et n'a pas été appliquée par anticipation au 1^{er} janvier 2014. Les impacts de cette interprétation applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015, concerneront le rythme de reconnaissance en période intermédiaire de certaines taxes, telles que la C3S ou l'IFER.

- Principales autres normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non encore approuvés par l'Union européenne.

▪ **IFRS 15 : Produits des activités ordinaires issus des contrats clients.**

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1^{er} janvier 2017, avec une application anticipée autorisée.

L'impact de cette norme, qui n'a pas été anticipée par le Groupe, est en cours d'évaluation

- Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et résultat opérationnel sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à une faible activité du premier semestre, principalement chez Colas en raison des conditions climatiques. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

- Choix comptables/estimations dans l'évaluation de certains Actifs/Passifs/Produits et Charges :

Afin de préparer les comptes consolidés conformément aux normes et interprétations, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés, et les montants présentés au titre des produits et des charges de la période.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : l'appréciation des tests de dépréciation des *goodwill* et des participations, des paiements en actions (*stock-options*), des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, pensions, etc.), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, des impôts différés actif et des provisions, etc.

Enfin, en l'absence de norme ou d'interprétation applicable à une transaction spécifique, à un autre événement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les comptes consolidés :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

- Actifs détenus en vue de la vente et activités arrêtées ou détenues en vue de la vente :

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité arrêtée ou détenue en vue de la vente représente une activité significative pour le Groupe ayant été une unité génératrice de trésorerie et faisant l'objet, soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités arrêtées ou détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés pour toutes les périodes présentées.

2.3 Méthodes de consolidation

2.3.1 Sociétés contrôlées

Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

- Appréciation du contrôle exclusif sur TF1 :

Au 30 juin 2014, Bouygues détient 43,5 % du capital et des droits de vote de TF1. Le contrôle exclusif exercé sur TF1 est fondé sur :

- la détention par Bouygues de façon continue et régulière d'une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1, aucun autre actionnaire ne détenant directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par Bouygues,
- la détermination par Bouygues seule des décisions en assemblée générale sur une période d'au moins deux exercices successifs.

On peut y ajouter :

- le nombre élevé de postes d'administrateurs alloués à Bouygues au sein du conseil d'administration de TF1,
- le rôle de Bouygues dans la nomination des principaux dirigeants de TF1.

Le contrôle exclusif exercé par Bouygues sur TF1 est ainsi établi.

2.3.2 Sociétés contrôlées conjointement

Une coentreprise ou une activité conjointe est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint. Les actifs/passifs, charges et produits des activités conjointes, qui confèrent à chacun des coparticipants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, sont comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe. Les coentreprises qui confèrent des droits dans l'actif net sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

2.3.3 Sociétés sous influence notable

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

- Alstom : Bouygues exerce une influence notable sur Alstom compte tenu de sa participation de 29,3 % et de sa représentation par deux administrateurs au conseil d'administration.

Au 30 juin 2014, la participation dans Alstom est comptabilisée dans la rubrique « Coentreprises et entités associées » selon la méthode de mise en équivalence pour sa valeur nette globale d'acquisition (y compris *goodwill*) complétée le cas échéant des contributions de la période au résultat net, soit un montant net de dépréciation (1 404 millions d'euros au 30 juin 2014) de 3 094 millions d'euros (dont 1 106 millions d'euros de *goodwill*).

Compte tenu du décalage des dates de clôture des exercices semestriels d'Alstom (30 septembre) et de Bouygues (30 juin), aucune quote-part de résultat relative à Alstom n'a été comptabilisée par Bouygues au second trimestre 2014 dans l'attente de la publication par Alstom de ses comptes semestriels. Au titre du premier semestre 2014, la quote-part de résultat relative à Alstom est de 53 millions d'euros (correspondant à la contribution au titre du second semestre d'Alstom, enregistré au premier trimestre) contre 117 millions d'euros comptabilisés au premier semestre 2013 (58 millions d'euros au premier trimestre et 59 millions d'euros au second trimestre).

L'amortissement des réestimations pratiquées au titre des actifs identifiables incorporels et autres d'Alstom impacte le compte de résultat consolidé part du Groupe pour (6) millions d'euros.

2.3.4 Contrats de concession, PPP et participations non consolidées

- Contrats de concession et PPP (partenariats public-privé) :

Dans le groupe Bouygues Construction, les contrats de concessions et PPP sont conclus vis-à-vis de collectivités par des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation généralement inférieure à 20 % ; celles-ci ne sont pas consolidées compte tenu du rôle effectivement limité du Groupe dans ces structures. Quant aux participations dans les sociétés concessionnaires, elles sont pour la plupart consolidées par mise en équivalence ou, à défaut, non consolidées.

- Conformément à IAS 39, les participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur.

2.4 Regroupements d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, qui apprécient notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition ou de cession de titres ; selon le cas, les impacts sont pris en compte en résultat ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3. Cette méthode consiste à réestimer les actifs et passifs acquis pour leur juste valeur totale (et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise).

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un *goodwill* alloué à ces derniers, selon la méthode dite du « *goodwill* complet »),
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans *goodwill* affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, selon la méthode dite du « *goodwill* partiel »).

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Dans ce contexte, le *goodwill* représente l'excédent résiduel du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition, les participations ne donnant pas le contrôle étant, selon le choix retenu, évaluées ou non à la juste valeur (comme indiqué ci-avant). Le *goodwill* est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions (métier pour le groupe Bouygues).

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultérieurement, le *goodwill* est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé « Suivi de la valeur des actifs immobilisés », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à IFRS 3 R, à la date de prise de contrôle, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat ; en cas de perte de contrôle, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est constaté directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas de constatation de *goodwill* complémentaire.

Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en résultat.

En cas de cession partielle des activités constitutives d'une UGT, le Groupe retient généralement le principe d'allocation du *goodwill* affecté à l'activité cédée à proportion de sa valeur relative dans l'UGT à la date de cession selon la hiérarchie de la norme IFRS 7, sauf s'il peut être démontré qu'une autre méthode reflète mieux le *goodwill* lié à l'activité cédée, conformément à l'IAS 36.86.

Les *goodwill* déterminés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle ; cette méthode consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la seule quote-part de titres acquis. Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

2.5 Méthode de conversion des éléments en devises

2.5.1 Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.5.2 États financiers des entités dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période clôturée. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Écarts de conversion" des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.6 Méthode d'appréciation des impositions

Lors des clôtures intermédiaires, l'imposition des sociétés consolidées est déterminée selon les principes définis par la norme IAS 34. La charge d'impôt de chacune est prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice (sauf pour les sociétés holding appréciées selon une imposition réelle à fin de période).

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs. Elles résultent :

- des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
 - des sources d'impositions futures (impôts différés passifs) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée,

- des sources de déductions futures (impôts différés actifs) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Ces actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer ; et sont revus à chaque clôture.
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actifs) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est connue à la date d'arrêt des comptes, selon pays.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation, ils sont présentés en Actifs ou Passifs non courants.

2.7 Actif non courant

2.7.1 Test de dépréciation de TF1, Bouygues Telecom et Colas

Méthode retenue

Afin de déterminer la valeur recouvrable, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, ou dans le groupe d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues). La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée comme suit :

- Pour TF1 et Colas, métiers cotés en bourse : à partir du cours de bourse si celui-ci est supérieur à la valeur comptable des actifs après prise en compte, le cas échéant, d'une prime de contrôle, ou par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) telle que décrite ci-dessous et prenant en compte les spécificités de la participation.
- Pour Bouygues Telecom : par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) prenant en compte les spécificités de la participation.
 - Les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires élaboré par la direction du métier concerné et présenté au conseil d'administration de l'entité.
 - Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital en fonction du secteur d'activité concerné, en utilisant un panel de sociétés comparables. Deux hypothèses d'endettement ont été retenues : une structure d'endettement 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) et une structure d'endettement 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).
 - La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant, et ne peut pas faire l'objet d'une reprise.

Informations sur les tests de dépréciation des *goodwill* au 30 juin 2014 :

Les *goodwill* comptabilisés pour TF1, Bouygues Telecom et Colas au 30 juin 2014 n'ont pas fait l'objet d'un nouveau test de valeur.

Concernant Bouygues Telecom, les flux de trésorerie retenus dans le cadre du test de dépréciation au 31 décembre 2013 tenaient compte d'une accélération en 2014 du plan de transformation pour faire face aux profondes modifications et incertitudes du marché des télécoms. Ainsi, le 11 juin 2014, Bouygues Telecom a annoncé la mise en place de son plan de transformation qui entraînerait une réduction des effectifs de 1 516 collaborateurs et pour laquelle une provision a été comptabilisée au 30 juin 2014 en « Autres charges opérationnelles » (note 10 de l'annexe).

Ce plan de transformation fait suite aux mesures prises début 2012, qui ont permis de générer 599 millions d'euros d'économies sur l'activité Mobile entre fin 2011 et fin 2013. Ce plan ne modifie pas sensiblement le flux de trésorerie normatif estimé à la clôture du 31 décembre 2013 et doit permettre de simplifier l'organisation, les process et les offres proposées et d'économiser 300 millions d'euros par an à compter de 2016.

Concernant TF1, la valeur recouvrable de TF1 utilisée au 31 décembre 2013 pour réaliser le test de dépréciation du goodwill déterminée sur la base du cours de bourse majorée d'une prime de contrôle était supérieure à la valeur comptable. La baisse du cours de bourse au premier semestre 2014 ne remet pas en cause cette conclusion dans la mesure où la valeur recouvrable déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs du dernier plan d'affaires disponible élaborés fin 2013 reste toujours supérieure à la valeur comptable de TF1. Une actualisation de la valeur recouvrable sera effectuée dès que le management de TF1 aura élaboré un nouveau plan d'affaires.

2.7.2 Test de dépréciation de la participation dans Alstom

Méthode retenue

Le *goodwill* inclus dans la valeur comptable d'une coentreprise ou d'une entité associée n'étant pas présenté séparément, il ne fait pas l'objet d'un test individuel de dépréciation en application des dispositions d'IAS 36. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée sur la valeur de la participation et peut faire l'objet d'une reprise.

Le test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur comptable à la valeur recouvrable déterminée sur la base d'une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie prévisionnels établis par le management de Bouygues, issus des prévisions établies par un panel d'analystes financiers.

Informations sur le test de dépréciation au 30 juin 2014 :

En l'absence d'indice de perte de valeur depuis la réalisation du dernier test effectué dans le cadre des comptes annuels au 31 décembre 2013, la valeur comptable de la participation au 30 juin 2014 n'a pas fait l'objet d'un nouveau test de valeur.

2.7.3 Tableau des prix de revient consolidés

En note 3.4 de l'annexe figure le tableau présentant le prix de revient consolidé des actions cotées, en regard du cours de clôture de l'action au 30 juin 2014 (TF1 / Alstom / Colas).

2.8 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC (devenu ANC) 2009-R-03 du 2 juillet 2009 (en méthode indirecte).

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence de trésorerie, et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La capacité d'autofinancement se définit comme le résultat net consolidé des sociétés intégrées avant dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions / résultat sur cessions d'actifs / coût de l'endettement financier net (CEFN), et charge d'impôt de l'exercice (le CEFN figure en flux des opérations de financement sur le tableau des flux).

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.9 Autres indicateurs financiers

2.9.1 EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

Le crédit d'impôt compétitivité emploi, dont bénéficient les sociétés françaises, est comptabilisé en résultat opérationnel courant, en minoration des charges de personnel.

Les principaux éléments du résultat opérationnel courant entrant dans la composition des autres produits et autres charges d'exploitation concernent essentiellement les différences de change nettes relatives à des opérations commerciales, les résultats de cession sur immobilisation, le résultat net des opérations faites en commun, les redevances pour concessions de brevets ainsi que chez Colas les produits de cessions de matières premières (bitume) aux SEP et GIE d'enrobage et d'émulsions, qui revendent ultérieurement ces enrobés et émulsions à Colas.

2.9.2 Cash-flow libre

Le cash-flow libre est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de la période, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période.

2.9.3 Endettement financier net

L'endettement financier net résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

2.10 État des produits et charges comptabilisés

Le Groupe présente l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ; il fait apparaître un résultat net comparatif incluant les charges et produits concernés.

2.11 Comparabilité des comptes consolidés

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés présentés au 30 juin 2014 et ne font pas obstacle à la comparaison avec les états financiers établis au 30 juin 2013.

NOTE 3 ACTIF NON COURANT

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes par activité sont détaillées en note 12 : « Information sectorielle ».

3.1 Immobilisations corporelles

Net (en millions d'euros)	Terrains et Constructions	Installations techniques et M&O	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
30/06/2014	1 409	3 737	774	381	6 301
dont locations financement	4	40	3		47
31/12/2013 Retraité	1 399	3 734	808	305	6 246
dont locations financement	6	40	4		50

3.2 Immobilisations incorporelles

Net (en millions d'euros)	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
30/06/2014	40	1 569	188	1 797^(a)
31/12/2013 Retraité	42	1 632	192	1 866

(a) Dont Bouygues Telecom 1 504 millions d'euros (notamment licences UMTS et autorisation de fréquences 4G).

3.3 Goodwill

3.3.1 Évolution de la valeur nette au cours du 1^{er} semestre 2014

(en millions d'euros)	Brut	Dépréciation	Net
31/12/2013 Retraité	5 326	(81)	5 245
Changement de périmètre	(1)	5	4
Autres mouvements (change et autres)	(5)	1	(4)
Perte de valeur			
30/06/2014	5 320	(75)	5 245

3.3.2 Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	30/06/2014		31/12/2013 Retraité	
	Total	% Bouygues	Total	% Bouygues
(en millions d'euros)				
Bouygues Construction (filiales) ^(a)	420	99,97%	414	99,97%
Colas ^(b)	1 134	96,60%	1 140	96,60%
TF1 ^(b)	1 042	43,49%	1 042	43,52%
Bouygues Telecom ^(b)	2 648	90,53%	2 648	90,53%
Autres	1		1	
Total	5 245		5 245	

(a) Goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) Goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

3.4 Prix de revient consolidé des actions cotées

(en euros)

	Prix de revient consolidé par action	Cours de clôture de l'action au 30/06/2014
TF1	15,12	11,97 ^(a)
Colas	97,68	146,00
Alstom	34,17	26,63

(a) 13.77€ après prise en compte d'une prime de contrôle

3.5 Entités associées et coentreprises

(en millions d'euros)

31/12/2013 Retraité	3 510
Changement de périmètre	486 ^(a)
Quote-part de résultat de la période	54 ^(b)
Ecart de conversion	(22)
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(13)
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	19
Distribution	(20)
Autres variations	10
30/06/2014	4 005

(a) Le Groupe Eurosport International est consolidé en mise en équivalence à partir du 30 mai 2014 (note 1.2.1 faits significatifs). Le goodwill provisoire s'élève à 399 millions d'euros.

(b) dont Alstom 47 millions d'euros (contribution 53 millions d'euros, amortissement écart d'évaluation (6) millions d'euros)

Le solde au 30 juin 2014 inclut 142 millions d'euros au titre des coentreprises (note 3.6.) et 3 863 millions d'euros au titre des entités associées (note 3.7.).

3.6 Participations dans les coentreprises

Les coentreprises comptabilisées en mise en équivalence représentent 142 millions d'euros au 30 juin 2014.

(en millions d'euros)

Quote-part de capitaux propres dans les coentreprises	30/06/2014	31/12/2013
Diverses participations	142	148
Total	142	148
Dont quote-part des résultats	2	13

Les activités conjointes sont pour leur part comptabilisées selon les intérêts du Groupe dans les actifs et passifs, produits et charges.

Au premier semestre 2014, la contribution des activités conjointes est la suivante :

- Pour le chiffre d'affaires : 746 millions d'euros, dont 253 pour les Sociétés en Participation et assimilées en France et 42 pour les SCI/SCCV en France. Les autres sociétés regroupent principalement des sociétés à l'étranger chez Bouygues Construction.
- Pour le résultat opérationnel courant : (18) millions d'euros dont 1 pour les Sociétés en Participation et assimilées en France et 1 pour les SCI/SCCV.

3.7 Participations dans les entités associées

(en millions d'euros)

Quote-part de capitaux propres dans les entités associées	30/06/2014	31/12/2013
Alstom	3 094	3 079
Groupe Eurosport International	489	
Autres entités associées	280	283
Total	3 863	3 362
Dont quote-part des résultats	52	204
Dont dépréciation Alstom	-	(1 404)

3.8 Réconciliation des informations relatives aux principales participations avec les valeurs comptables des intérêts du Groupe

Alstom (en millions d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Alstom : Capitaux propres part Groupe publiés	5 044	4 963
Q/P Bouygues (29,29% au 30/06/2014)	1 477	1 456
Ecarts d'évaluation et goodwill de niveau Bouygues	1 617	1 623
Montant de l'actif net comptabilisé dans les comptes consolidés de Bouygues	3 094	3 079

Compte tenu du décalage de publication, les données publiées par Alstom au 31 mars 2014 et au 30 septembre 2013 servent de base à la comptabilisation au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013, respectivement (note 2.3.3.).

Groupe Eurosport International (en millions d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Groupe Eurosport International : Capitaux propres part Groupe	185	-
Q/P Bouygues (49%)	91	-
Goodwill provisoire	399	-
Montant de l'actif net comptabilisé dans les comptes consolidés de Bouygues	489	-

NOTE 4 ACTIF COURANT

Stocks

(en millions d'euros)

	30/06/2014			31/12/2013 Retraité		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de promotion immobilière	1 506	(127)	1 379	1 545	(124)	1 421
Stocks de matières premières et produits finis	1 112	(41)	1 071	984	(43)	941
Programmes et droits de diffusion (TF1)	801	(112)	689	790	(127)	663
TOTAL	3 419	(280)	3 139	3 319	(294)	3 025

NOTE 5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capital de Bouygues SA

Au 30 juin 2014, le capital de Bouygues SA est constitué de 335 727 874 actions de un euro.

	31/12/2013	Variations		30/06/2014
		Réduction	Augmentation	
Actions	319 264 996		16 462 878 ^(a)	335 727 874
NOMBRE DE TITRES	319 264 996		16 462 878	335 727 874
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	319 264 996		16 462 878	335 727 874

(a) Mouvements de la période du nombre d'actions :
- 553 965 par exercice d'options de souscription
- 15 908 913 pour paiement du dividende en action

NOTE 6 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1 Provisions non courantes

(en millions d'euros)

	Avantages au personnel à long terme ^(a)	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^(b)	Garanties, données ^(c)	Autres provisions non courantes ^(d)	Total
31/12/2013 Retraité	647	331	380	815	2 173
Ecart de conversion	2			1	3
Changements de périmètre	(1)	(1)		(5)	(7)
Dotations	25	33	39	247	344
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(20)	(47)	(35)	(75)	(177) ^(e)
Gains et pertes actuariels	29 ^(f)				29
Virements de rubriques et divers		(1)	1	10	10
30/06/2014	682	315	385	993	2 375
(a) Avantages au personnel à long terme	682	dont principaux métiers concernés :			
Indemnités de fin de carrière (IFC)	470	Bouygues Construction			191
Médailles du travail	142	Colas			380
Autres avantages au personnel long terme	70	TF1			32
		Bouygues Telecom			45
(b) Litiges et contentieux	315	Bouygues Construction			162
Provisions sur litiges clients	149	Bouygues Immobilier			47
Réclamations sous-traitants	24	Colas			87
Autres litiges personnel et divers	142				
(c) Garanties données	385	Bouygues Construction			300
Provisions garanties données	297	Bouygues Immobilier			33
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	88	Colas			52
(d) Autres provisions non courantes	993	Bouygues Construction			212
Risques liés aux contrôles administratifs divers	222	Colas			293
Provisions risques divers étranger	77	Bouygues Telecom			406
Provisions filiales et participations	63				
Démantèlement et remise en état des sites	247				
Autres provisions non courantes	384				

Au 30 juin 2014 les autres provisions non courantes intègrent l'effet du plan de départ mis en place chez Bouygues Telecom.

(e) dont reprises de provisions non utilisées au 1^{er} semestre 2014

(62)

(f) Augmentation des indemnités de fin de carrière liée à l'évolution du taux IBOXX A10+ : 2,70% retenu au 30 juin 2014 contre 3,24% retenu pour la publication des comptes 2013.

6.2 Provisions courantes

Provisions liées au cycle d'exploitation
(en millions d'euros)

	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison chantiers	Autres provisions courantes	Total
31/12/2013 Retraité	55	330	174	233	792
Ecart de conversion	1	1	1		3
Changements de périmètre	(1)				(1)
Dotations	3	48	58	113	222
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(7)	(78)	(59)	(59)	(203) ^(a)
Virements de rubriques et divers		(6)	6	(1)	(1)
30/06/2014	51	295	180	286	812

(a) dont reprises de provisions non utilisées au 1^{er} semestre 2014

(53)

NOTE 7 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

7.1 Répartition des emprunts

(en millions d'euros)

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	Total 30/06/2014	Total 31/12/2013 Retraité	Total 30/06/2014	Total 31/12/2013 Retraité
Emprunts obligataires	966	927	6 136	6 131
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	58	54	771 ^(a)	400
Emprunts issus des locations financement	10	10	19	24
Emprunts et dettes financières divers	19	15	40	46
TOTAL EMPRUNTS	1 053	1 006	6 966	6 601

(a) Dont 249 millions d'euros souscrit par Bouygues Telecom

7.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires à échéance 2015, 2016, 2018, 2019, 2022, 2023 et 2026 comportent une clause de « *change of control* » (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent ni *covenant financier* ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

NOTE 8 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET

(en millions d'euros)

	31/12/2013 Retraité	Flux	30/06/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 546	(164)	3 382
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(362)	(164)	(526)
TRESORERIE NETTE	3 184	(328)^(a)	2 856
Dettes financières non courantes	(6 601)	(365)	(6 966)
Dettes financières courantes	(1 006)	(47)	(1 053)
Instruments financiers - couverture des dettes financières nets	(12)	1	(11)
ENDETTEMENT BRUT	(7 619)	(411)	(8 030)
ENDETTEMENT NET	(4 435)	(739)	(5 174)

(a) flux nets de trésorerie au 1^{er} semestre 2014 analysés au tableau des flux de trésorerie

NOTE 9 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

9.1 Analyse globale par nature

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre	
	2014	2013 Retraité
Ventes	1 431	1 415
Prestations de services	5 389	5 484
Contrats de construction	8 362	8 195
CHIFFRE D'AFFAIRES	15 182	15 094
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	36	51
TOTAL ACTIVITÉ	15 218	15 145

9.2 Analyse par activité

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre 2014				1 ^{er} semestre 2013 Retraité			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
BTP	2 779	2 642	5 421	36	2 794	2 293	5 087	34
Immobilier	1 154	35	1 189	8	1 091	52	1 143	7
Routes	3 107	2 137	5 244	34	3 324	2 078	5 402	36
Médias	982	170	1 152	8	977	202	1 179	8
Télécoms	2 169		2 169	14	2 279		2 279	15
Bouygues SA et autres	2	5	7	0	1	3	4	0
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	10 193	4 989	15 182	100	10 466	4 628	15 094	100

(en millions d'euros)

	BTP	Immobilier	Colas	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 1 ^{er} semestre 2014	Total 1 ^{er} semestre 2013 Retraité
	Chiffre d'affaires total	5 558	1 192	5 294	1 175	2 177	70	15 466
Chiffre d'affaires inter-activité	(137)	(3)	(50)	(23)	(8)	(63)	(284)	(285)
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS AVEC CLIENTS EXTERNES	5 421	1 189	5 244	1 152	2 169	7	15 182	15 094

NOTE 10 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre	
	2014	2013 Retraité
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	134	347
Autres produits opérationnels	737 ^(a)	
Autres charges opérationnelles	(348)	
RESULTAT OPERATIONNEL	523	347

(a) Concerne principalement :

Bouygues Telecom : essentiellement autres produits opérationnels pour + 429 millions d'euros et autres charges opérationnelles de (348) millions d'euros (litiges et coûts d'adaptation) (paragraphe 1.2.1. faits significatifs).

TF1 : impact avant impôt de la cession de 31% d'Eurosport International et réévaluation des 49% restants suite à la perte de contrôle: +308 millions d'euros (paragraphe 1.2.1. faits significatifs).

NOTE 11 CHARGE D'IMPÔT

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre	
	2014	2013 Retraité
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(100)	(78)
Impositions différés nettes	41	(20)
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(59)	(98)

Le taux effectif du premier semestre 2014 ressort à 16% contre 54% au premier semestre 2013 principalement dû à l'imposition à taux réduit de la cession d'Europort International.

NOTE 12 INFORMATION SECTORIELLE

- L'information sectorielle ci-après présente sous la forme d'une analyse de contribution par activité les éléments ci-dessous :

(en millions d'euros)

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total Clôture
Compte de résultat 1^{er} semestre 2014							
Résultat opérationnel courant	180	71	(114)	50	(41)	(12)	134
Résultat opérationnel	180	71	(114)	373	44	(31)	523 ^(a)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(7)		396	2	(1)	(83)	307 ^(b)
Résultat part du groupe	123	42	306	141	22	(224)	410
Compte de résultat 1^{er} semestre 2013 Retraité							
Résultat opérationnel courant	204	84	(87)	71	91	(16)	347
Résultat opérationnel	204	84	(87)	71	91	(16)	347
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(5)	(2)	37		(1)	109	138
Résultat part du groupe	131	45	(31)	18	49	(24)	188
Bilan au 30 juin 2014							
Immobilisations corporelles	602	21	2 290	186	3 061	141	6 301
Immobilisations incorporelles	43	20	76	104	1 504	50	1 797
Endettement net	2 338	26	(331)	425	(971)	(6 661)	(5 174)
Bilan au 31 décembre 2013 Retraité							
Immobilisations corporelles	592	21	2 273	190	3 028	142	6 246
Immobilisations incorporelles	44	18	79	107	1 566	52	1 866
Endettement net	3 006	271	31	189	(783)	(7 149)	(4 435)
Autres indicateurs financiers 1^{er} semestre 2014							
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	87	6	145	17	337		592
EBITDA	213	66	34	36	332	(15)	666
Capacité d'autofinancement	235	68	53	81	614	(7)	1 044
Cash Flow Libre	90	37	(59)	16	262	(116)	230
Autres indicateurs financiers 1^{er} semestre 2013 Retraité							
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	55	4	108	17	415	14	613
EBITDA	241	88	58	90	469	(17)	929
Capacité d'autofinancement	307	88	100	99	417	(9)	1 002
Cash Flow Libre	183	53	9	60	(30)	(141)	134 ^(c)

(a) dont impact Europort International : + 308 (323 de niveau TF1 et décomptabilisation du goodwill de niveau Bouygues (15))

(b) dont plus value Cofiroute : + 253 (385 de niveau Colas et décomptabilisation du goodwill de niveau Bouygues (132)) dont Alstom : résultat 1er semestre 2014: 47 (contribution 53, amortissement écart d'évaluation (6)) ; note 2.3

(c) corrigé des frais financiers capitalisés de 21 millions d'euros, le cash flow libre retraité au 1er semestre 2013 est de 155 millions d'euros

NOTE 13 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors-bilan mentionnés au 31 décembre 2013 n'évoluent pas de manière significative, à l'exception des effets induits par l'opération réalisée avec Discovery Communications (TF1).

Suite à l'acquisition par Discovery Communications de 31% du capital de la société Eurosport SAS, société mère du groupe Eurosport, les engagements hors bilan concernant Discovery Communications et le groupe TF1 sont à ce jour les suivants :

13.1 Engagements hors bilan sur titres de participations :

Les engagements suivants sont évalués sur la base des dernières valeurs d'entreprise.

(en millions d'euros)	30/06/2014	Échéances			31/12/2013
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Autres	622	20	602		504
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS DONNES	622	20	602		504
Autres	622	20	602		504
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS RECUS	622	20	602		504
SOLDE NET	-	-	-	-	-

Détail :

(en millions d'euros)		30/06/2014	31/12/2013
Total droits d'achat donnés	(a), (d)	88	368
Total droits de vente donnés	(a)	-	68
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES PAR TF1		88	436
Total droits d'achat reçus		-	-
Total droits de vente reçus	(b), (c)	534	68
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS PAR TF1		534	68
TOTAL ENGAGEMENTS SUR TITRES TF1 / DISCOVERY		622	504

Concernant le groupe Eurosport :

(a) Dans le cadre de la cession de 31% du capital d'Eurosport SAS et suite au rachat le 14 mai 2014 par le groupe TF1 de 80% des titres d'Eurosport France, le groupe TF1 a octroyé à Eurosport SAS un droit de rachat de la totalité de ces titres exerçable entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2017.

(b) TF1 dispose, sur cette même période, de la possibilité de revendre à Eurosport SAS la totalité de sa participation détenue dans Eurosport France.

(c) Suite à la cession des 31% du capital d'Eurosport SAS, TF1 a la possibilité de vendre à Discovery Communications le reste de sa participation dans Eurosport SAS, soit 49% du capital, à l'intérieur de périodes définies entre le 1er juillet 2015 et le 30 septembre 2016.

Concernant les chaînes thématiques payantes :

(d) Le groupe Discovery Communications dispose de la faculté d'acquérir, à compter du 30 mai 2014 et pendant une durée de 180 jours, 29 % du capital des chaînes thématiques payantes, et de détenir ainsi 49 % du capital de celles-ci.

13.2 Autres engagements non valorisés au chapitre précédent :

Les engagements suivants ne sont pas valorisés dans la mesure où ils sont soumis à des conditions non remplies à ce jour.

Suite à l'acquisition par le groupe Discovery Communications de 31 % de la société Eurosport SAS et dans l'hypothèse où Discovery Communications n'acquerrait pas les 29 % du capital des chaînes thématiques payantes, TF1 pourrait, dans les 12 mois suivants, céder à Discovery Communications 15 % du capital des chaînes thématiques payantes, de façon à ce que le groupe Discovery Communications atteigne un pourcentage de détention de 35 %.

En cas de désengagement total de TF1 dans le groupe Eurosport, Discovery Communications peut céder à TF1 la totalité de sa participation dans les chaînes thématiques à partir du 21 décembre 2018 pendant une période d'un an.

NOTE 14 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Transactions (en millions d'euros)	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 retraité	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 retraité	30/06/14	31/12/2013 retraité	30/06/14	31/12/2013 retraité
Parties liées en amont	2	4	0	1	0		0	
Coentreprises et activités conjointes	21	17	87	99	268	284	183	123
Entités associées	31	24	105	113	79	95	56	68
Autres parties liées	25	29	428	277	337	131	299	136
Total	79	74	620	490	684	510	538	327
Échéances								
moins d'un an					618	449	538	327
de 1 à 5 ans					3	43		
plus de 5 ans					63	18		
Dont dépréciations pour créances douteuses (sociétés non consolidées pour l'essentiel)					113	106		

NOTE 15 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES SUR LA CONSOLIDATION

Les tableaux suivants présentent les effets des nouvelles normes IFRS 10 et IFRS 11 applicables de manière obligatoire sur les périodes de référence : 31 décembre 2013, 30 juin 2013, ainsi que le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2013.

- Impacts sur le compte de résultat du 1^{er} semestre 2013 et sur l'exercice 2013

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2013			2013		
	Publié	Retraitement	Retraité	Publié	Retraitement	Retraité
Chiffre d'affaires	15 207	(113)	15 094	33 345	(224)	33 121
Résultat opérationnel courant	356	(9)	347	1 344	(25)	1 319
Coût de l'endettement financier net	(157)		(157)	(309)	5	(304)
Charges d'impôt	(102)	4	(98)	(367)	7	(360)
Quote-part de résultat des coentreprises et entités associées	134	4	138	(1 199)	12	(1 187)
Résultat net	224	(1)	223	(648)	(1)	(649)
Résultat net part du Groupe	188		188	(757)		(757)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	36	(1)	35	109	(1)	108
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	28		28	(48)		(48)
Produits et charges nets comptabilisés	252	(1)	251	(696)	(1)	(697)

- Les principaux retraitements résultant de l'application de la norme IFRS 11 concernent :
 - Colas :
 - Impacts en chiffre d'affaires : (204) millions d'euros pour l'année 2013 et (104) millions d'euros pour le premier semestre 2013,
 - Impacts en résultat opérationnel courant (27) millions d'euros pour l'année 2013 et (11) millions d'euros pour le premier semestre 2013.

Ces impacts concernent des « sociétés travaux » et « sociétés industrielles », co-détenues par Colas et un partenaire qui sont désormais comptabilisées depuis le 1^{er} janvier 2014 selon la méthode de la mise en équivalence.

- TF1 : impacts annuels en chiffre d'affaires (10) millions d'euros pour l'année 2013 et (5) millions d'euros pour le premier semestre 2013.
- Bouygues Construction :
 - Impacts en chiffre d'affaires (10) millions d'euros pour l'année 2013 et (4) millions d'euros pour le premier semestre 2013,
 - Impacts en résultat opérationnel courant 2 millions d'euros pour l'année 2013 et 2 millions d'euros pour le premier semestre 2013.
- Impacts sur le bilan au 1^{er} janvier, 30 juin et 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} janvier 2013			30/06/2013			31/12/2013		
	Publié	Retraitement	Retraité	Publié	Retraitement	Retraité	Publié	Retraitement	Retraité
Actif non courant	20 170	1	20 171	20 209	2	20 211	17 684	6	17 690
Actif courant	16 584	(98)	16 486	15 876	(100)	15 776	15 469	(95)	15 374
Total actif	36 754	(97)	36 657	36 085	(98)	35 987	34 304	(89)	34 215
Capitaux propres	10 078	(15)	10 063	9 617	(14)	9 603	8 684	(15)	8 669
Passif non courant	9 845	(22)	9 823	9 886	(20)	9 866	8 959	(18)	8 941
Passif courant	16 831	(60)	16 771	16 582	(64)	16 518	16 495	(56)	16 439
Total capitaux propres et passifs	36 754	(97)	36 657	36 085	(98)	35 987	34 304	(89)	34 215
Endettement financier net	(4 172)	(4)	(4 176)	(5 758)	1	(5 757)	(4 427)	(8)	(4 435)

- Impact sur le tableau de flux de trésorerie au 1^{er} semestre et sur l'exercice 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2013			2013		
	Publié	Retraitement	Retraité	Publié	Retraitement	Retraité
Flux net de trésorerie généré par l'activité	143	2	145	2 252	(6)	2 246
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(893)	3	(890)	(1 438)	(2)	(1 440)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 342)	(1)	(1 343)	(1 776)	5	(1 771)
Incidence des variations des cours des devises	(31)	1	(30)	(60)	2	(58)
Variation de la trésorerie nette	(2 123)	5	(2 118)	(1 022)	(1)	(1 023)
Trésorerie nette à l'ouverture	4 298	(22)	4 276	4 298	(22)	4 276
Trésorerie nette de clôture	2 175	(17)	2 158	3 207	(23)	3 184

**DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris,
Le 27 août 2014

Le Président-directeur général

Martin BOUYGUES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Bouygues, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 27 août 2014

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Guillaume Potel

ERNST & YOUNG Audit
Laurent VITSE